

L'Emploi, le Chômage et les Conditions d'Activité en République Démocratique du Congo : Principaux résultats de la phase 1 de l'Enquête 1-2-3 2004- 2005

Thimotée MAKABU MA NKENDA

Martin MBA

Constance TORELLI

**L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO¹ :
PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PHASE 1
DE L'ENQUETE 1-2-3 2004-2005**

Thimotée Makabu Ma Nkenda
Institut National de la Statistique en RDC
makabutim@yahoo.fr

Martin Mba
Institut National de la Statistique du Cameroun
m_mba@yahoo.fr

Constance Torelli
IRD-DIAL, INSEE
torelli@dial.prd.fr

Document de travail DIAL
Décembre 2007

RESUME

La République Démocratique du Congo a connu une histoire très mouvementée au cours des trois dernières décennies. Les données statistiques socio-économiques de base ont été quasi inexistantes durant la période. L'enquête emploi, première phase du dispositif d'enquête 1-2-3 menée en 2004-2005 par l'Institut National de la Statistique fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques de l'activité et du chômage dans le pays. Cette étude, qui présente les principaux résultats de l'enquête, permet de mettre en évidence les grandes caractéristiques structurelles du marché du travail en milieu urbain et en milieu rural. En identifiant leurs principales défaillances (mise au travail précoce des enfants, désajustements entre les attentes des jeunes et les perspectives réelles d'embauche, discrimination à l'encontre des femmes, inefficacité des services de placement des chômeurs, généralisation du sous-emploi, place du secteur informel, etc.), l'analyse ouvre des pistes pour la définition de politiques visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail en RDC.

Mots clés : Travail, chômage, secteur informel, Afrique de l'Ouest

ABSTRACT

Democratic Republic of Congo has known dramatic events for the last three decades. Statistical social economic data did not exist really or not available in the period. The Labour force survey, the first phase of the *1-2-3 survey*, carried out in 2004-2005 and conducted by the National Statistic Institute provides for the first time a detailed picture of the main characteristics of employment and unemployment in the country. This study, which presents the principal results of the survey, helps highlight the major structural characteristics of the urban and rural labour markets. By identifying their main shortcomings (early labour force participation for children, distortion between young people's expectations and real recruitment prospects, discrimination against women, inefficiency of placement services for the unemployed, generalisation of under-employment, the place of the informal sector, etc.), the study opens up new possibilities for defining policies designed to improve the way labour markets work in DRC.

Key Words : Labour, Unemployment, Informal Sector, West Africa

JEL Code : J20, J21, J22, J23, J24, J30, J31, J71, J81, J82

¹ Cette publication a été élaborée grâce à la collaboration de l'Institut National de la Statistique de la République Démocratique du Congo, d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne) et de DIAL (Développement Institutions et analyses de Long Terme).

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
1 SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE	10
1.1 Migration	12
1.2 Composition religieuse.....	12
1.3 Composition des ménages.....	12
1.4 Scolarité.....	13
2 ACTIVITE	15
2.1 Insertion des femmes sur le marché du travail.....	16
2.2 Insertion des jeunes sur le marché du travail.....	17
2.3 La population inactive	18
3 CHOMAGE	19
3.1 Profils des taux de chômage	21
3.2 Qui sont les chômeurs ?	23
3.2.1 Les primo-demandeurs	23
3.2.2 Les anciens occupés.....	24
3.3 Caractéristiques et durée du chômage	24
3.4 Le mode de recherche d'emploi	24
3.5 Le type d'emploi recherché	25
4 STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS	25
4.1 Le secteur public	28
4.2 Le secteur privé formel.....	28
4.3 Le secteur privé informel.....	29
4.3.1 Le secteur informel non agricole en milieu urbain :	29
4.3.2 Le secteur informel agricole en milieu rural :	30
4.4 La répartition de la population active occupée selon la classe d'âge.....	30
5 REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE.....	31
5.1 Les revenus dans l'emploi principal	32
5.2 Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants	33
5.3 Une hiérarchie salariale toujours respectée.....	34
5.4 Horaires de travail et sous-emploi	35
5.4.1 Sous-emploi visible	36
5.4.2 Sous-emploi invisible	36
6 INSERTION DES MENAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	37
7 HABITAT, STATUT D'OCCUATION ET EQUIPEMENT DES MENAGES	40
7.1 Les conditions d'habitation discriminent les villes et les catégories de ménages.	41

7.2	Taux d'équipement des ménages.....	42
8	TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES	43
8.1	La mobilité sociale entre générations	44
8.1.1	La mobilité scolaire	44
8.1.2	La mobilité professionnelle	46
8.2	Satisfaction dans l'emploi et type d'emplois désirés par les jeunes générations	47
9	METHODOLOGIE DE LA PHASE 1 DE L'ENQUETE 1-2-3 (enquête emploi)	49
9.1	Champ de l'enquête et plan de sondage	49
9.1.1	Kinshasa.....	49
9.1.2	En provinces, hors Kinshasa.....	49
9.2	Taille de l'échantillon.....	50
9.3	Questionnaires et méthode de collecte.....	53
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56
	ANNEXE	58

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 :</i>	<i>Population et caractéristiques démographiques</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 2 :</i>	<i>Structure et type de ménages selon le milieu de résidence.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 3 :</i>	<i>Type de ménages suivant le sexe du chef dans la capitale et au niveau national.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 4 :</i>	<i>Scolarité de la population selon le milieu de résidence</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 5 :</i>	<i>Taux d'activité selon le genre et le milieu de résidence (%).....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 6 :</i>	<i>Taux d'activité selon le genre, l'âge et le milieu de résidence (%).....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 7 :</i>	<i>Taux d'activité selon le statut au sein du ménage et le milieu de résidence.....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 8 :</i>	<i>Taux d'activité selon le statut migratoire et le milieu de résidence</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 9 :</i>	<i>Répartition de la population inactive</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 10 :</i>	<i>Récapitulation des données relatives à l'activité et aux activités domestiques</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 11 :</i>	<i>Taux de chômage (au sens du BIT) suivant le genre et l'âge</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 12 :</i>	<i>Taux de chômage élargi suivant le genre et l'âge</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 13 :</i>	<i>Taux de chômage BIT selon le niveau d'études par milieu de résidence.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 14 :</i>	<i>Taux de chômage BIT selon le statut au sein du ménage par milieu de résidence.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 15 :</i>	<i>Taux de chômage BIT selon le genre, le statut migratoire par milieu de résidence.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 16 :</i>	<i>Caractéristiques des chômeurs BIT selon le milieu de résidence.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 17 :</i>	<i>Caractéristiques des chômeurs BIT à Kinshasa et au niveau national</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 18 :</i>	<i>Caractéristiques des personnes exerçant un emploi.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 19 :</i>	<i>Structure des emplois par secteur institutionnel et par secteur d'activité.....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 20 :</i>	<i>Structure des emplois par secteur institutionnel et milieu de résidence.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 21 :</i>	<i>Revenu mensuel moyen par secteur institutionnel et secteur d'activité (emploi principal).....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 22 :</i>	<i>Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 23 :</i>	<i>Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel dans la capitale.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 24 :</i>	<i>Répartition des revenus d'activité de l'emploi principal par tranche minimum garanti.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 25 :</i>	<i>Revenus d'activité de l'emploi principal selon le genre.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 26 :</i>	<i>Les différentes formes de sous-emploi.....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 27 :</i>	<i>Distribution des différentes catégories de ménages (en %)......</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 28 :</i>	<i>Caractéristiques des chefs de ménages selon le secteur institutionnel et milieu de résidence.....</i>	<i>38</i>

Tableau 29 : Caractéristiques des membres secondaires selon le secteur institutionnel du chef de ménage et milieu de résidence.....	39
Tableau 30 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel du chef de ménage	41
Tableau 31 : Taux d'accès à la propriété selon le secteur institutionnel du chef de ménage.....	41
Tableau 32 : Accès à l'eau et à l'électricité selon le secteur institutionnel du chef de ménage.....	42
Tableau 33 : Eléments de confort et taux d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence.....	42
Tableau 34 : Eléments de confort et taux d'équipement des ménages en biens durables selon le secteur institutionnel du chef de ménage à Kinshasa.....	43
Tableau 35 : Mobilité scolaire entre générations.....	45
Tableau 36 : Table de mobilité scolaire par milieu de résidence.....	45
Tableau 37 : Table de mobilité intergénérationnelle selon le secteur d'activité par milieu de résidence.....	46
Tableau 38 : Table de mobilité intergénérationnelle selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence.....	47
Tableau 39 : Structure des emplois désirés par les jeunes de 15 à 24 ans et de l'ensemble des emplois créé par secteur institutionnel et milieu de résidence	48
Tableau 40 : Structure des emplois désirés par les jeunes de 15 à 24 ans et de l'ensemble des emplois créés selon la catégorie socioprofessionnelle par milieu de résidence	49
Tableau 41 : Répartition de l'échantillon initial et final des ménages par province et milieu.....	50
Tableau 42 : Répartition de l'échantillon final des individus par province et milieu.....	50
Tableau 43 : Taux d'activité et intervalles de confiance par milieu.....	51
Tableau 44 : Taux d'activité et intervalles de confiance par province.....	51
Tableau 45 : Taux de chômage au sens du BIT et intervalles de confiance par milieu de résidence	52
Tableau 46 : Taux de chômage au sens large et intervalles de confiance par milieu de résidence.....	52
Tableau 47 : Taux de salarisation et intervalles de confiance par milieu de résidence	52
Tableau 48 : Calendrier des opérations de collecte et moyens mis en œuvre	53

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taille des ménages et proportion de femmes chefs de ménages selon milieu de résidence....	10
Graphique 2 : Niveau scolaire en RDC.....	10
Graphique 3 : Niveau d'éducation de la population selon le genre	15
Graphique 4 : Taux d'activité selon le genre par milieu de résidence	15
Graphique 5 : Temps hebdomadaire consacré aux activités domestiques selon le genre par région.....	16
Graphique 6 : Taux d'activité selon le genre, l'âge et le milieu de résidence (%).....	16
Graphique 7 : Taux de chômage au sens du BIT et au sens large selon le genre par milieu de résidence....	19
Graphique 8 : Taux de chômage BIT et part du chômage de longue durée par milieu de résidence	20
Graphique 9 : Taux de chômage BIT par genre et par classe d'âge au niveau national.....	21
Graphique 10 : Part de l'emploi informel et de l'emploi public.....	25
Graphique 11 : Part des hommes et des femmes par secteur institutionnel en milieu Urbain	26
Graphique 12 : Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois selon le milieu de résidence ...	30
Graphique 13 : Taux de sous-emploi global selon le genre.....	31
Graphique 14 : Rémunération relative des femmes et poids de l'emploi informel.....	31
Graphique 15 : Taux d'accès à l'eau et à l'électricité des ménages	40
Graphique 16 : Taux d'accès à la propriété selon le genre.....	40
Graphique 17 : Nombre moyen d'années d'études du père et de l'enquêté par classe d'âge	43
Graphique 18 : Taux de satisfaction de l'emploi selon le genre.....	44

Liste des encadrés

Encadré 1 : Concepts et indicateurs.....	54
------------------------------------------	----

INTRODUCTION

Dans les pays en développement et aussi dans d'autres régions du monde (Amérique latine notamment), l'emploi est au cœur du dispositif des systèmes statistiques nationaux. Cela se comprend dans la mesure où les politiques de l'emploi sont au centre des politiques économiques. Pour répondre à ce besoin d'orientation des politiques, il faut disposer de bonnes statistiques sur l'emploi. Par ailleurs, en Afrique, la majorité des emplois étant concentrés dans le secteur informel, ce pan de l'activité économique mérite également d'être mieux connu en vue de formuler de « bonnes » politiques de l'emploi et par conséquent de réduction de la pauvreté. La question de l'emploi est d'autant plus centrale en Afrique que l'immense majorité de la population tire ses revenus du travail, les transferts institutionnels (prévoyance sociale) et les revenus du capital ne jouant qu'un rôle marginal. L'enquête emploi donne donc aux autorités des éléments chiffrés pour agir sur le front de l'emploi, et à la population le moyen de juger de l'efficacité de la politique économique.

Or, dans la sous-région, les dispositifs de suivi de l'emploi et du secteur informel sont quasi inexistant. L'emploi n'est souvent mesuré que lors des recensements de la population ou très sommairement à l'occasion de la réalisation d'autres enquêtes auprès des ménages consacrées à d'autres thèmes (enquête budget consommation, enquête démographique et de santé, etc.). En outre, la mesure de l'emploi et du secteur informel repose sur des définitions et des méthodologies différentes d'un pays à l'autre et qui diffèrent souvent de celles retenues par les instances internationales. Quant aux conditions de vie des ménages, il n'y a pas de réel suivi puisque les enquêtes sont irrégulières et les méthodologies changeantes.

Pour bien appréhender les objectifs du dispositif d'enquête 1-2-3 mis en place en 2004 dans la ville de Kinshasa, puis en 2005 dans l'ensemble des autres régions de la République Démocratique du Congo, il convient de revenir quelque peu sur la situation du suivi de données statistiques socio-économiques de base dans le pays. Au cours des vingt dernières années, seulement deux enquêtes nationales auprès des ménages ont été réalisées : les enquêtes MICS1 en 1995 et MICS2 en 2001, sur la situation des femmes et des enfants, enquêtes simples, très encadrées au niveau international et dirigées en dehors de l'Institut National de la Statistique (INS). Quant aux données sur Kinshasa, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages date de 1984, l'année même du dernier recensement de la population. C'est dire tout l'enjeu que représente cette enquête 1-2-3 réalisée en 2005 au niveau national en RDC dans l'élaboration et le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté.

La situation socio-démographique

Troisième plus grand pays d'Afrique, la RDC est grand comme quatre fois la France. L'enquête nationale auprès des ménages sur l'emploi et les conditions d'activité réalisée en 2004-2005 estime la population des ménages ordinaires à 55 300 000 personnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,7 %. L'agglomération de Kinshasa est la quatrième province la plus peuplée. Finalement, 70 % des congolais vivent en milieu rural et 30 % en zone urbaine.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est de 21 ans, la moitié a moins de 16 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus représentent à peine 4 % de la population totale. Globalement, les femmes sont très légèrement majoritaires.

La taille moyenne des ménages est de 5,4 personnes et la structure familiale nucléaire reste le modèle dominant (48,6 % des ménages). Moins d'un ménage sur cinq est dirigé par une femme, principalement parmi les ménages constitués d'une seule personne et les ménages monoparentaux.

Dans l'ensemble, 20 % des individus âgés de 15 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire. La situation est variable selon que l'on vit en milieu urbain ou en milieu rural, les habitants de Kinshasa bénéficiant davantage des infrastructures scolaires sont ainsi les mieux lotis avec plus de 95 % des personnes ayant été à l'école contre 74 % en milieu rural.

Le marché du travail

Sur l'ensemble du pays, on compte près de 3,5 millions de personnes en âge de travailler (10 ans et plus). Six personnes sur dix sont actives (ayant un emploi ou chômeur), soit un taux d'activité de 61 %.

Les taux entre urbain et rural soulignent une différence de 20 points (respectivement 47 % et 67 %), l'activité agricole absorbant certainement davantage la population rurale. Située en-dessous de la moyenne urbaine, Kinshasa enregistre le taux le plus faible avec seulement 43 % d'actifs. Si l'on se restreint à la population de 15 ans et plus, le taux d'activité gagne plus de 10 points en passant à 71,6 % au niveau national. Généralement il y a plus d'actifs que d'actives, ce qui se vérifie effectivement en milieu urbain mais pas en milieu rural. L'analyse par classe d'âge montre que l'écart entre les hommes et les femmes est plus marqué en milieu urbain. Les femmes étant davantage sous-scolarisées, le taux d'activité féminin est de fait plus élevé dans les campagnes avec 69 %, soit trois points de plus que les hommes.

L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant en milieu rural avec 12,5 % de très jeunes actifs (actifs occupés ou chômeurs), et les filles sont plus touchées que les garçons par ce problème, avec des taux d'activité respectifs de 14 % et de 11 %.

En milieu urbain comme en milieu rural, près de huit inactifs sur dix ont choisi ce statut de façon volontaire. En revanche, pour 3 165 500 inactifs, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé, dans la mesure où ils se sont retirés du marché du travail parce qu'ils ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi. Ce formidable volant de main d'œuvre potentielle est une des nombreuses mesures de l'importance de l'offre de travail inemployée qui pourrait quitter l'inactivité.

Le chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail, marquant le désajustement entre la demande et l'offre. Au niveau national, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à 776 000 personnes, ce qui correspond à un taux de chômage de 3,7 %. Comme la plupart des pays africains, la RDC est un pays agro-pastoral où la terre représente un facteur économique, sinon le seul facteur de production. L'accès à ces ressources est crucial pour assurer les moyens de subsistance pour 70 % de la population congolaise, expliquant ainsi le très faible taux de chômage constaté en milieu rural (1,2 %). Le chômage est essentiellement un phénomène urbain. Ainsi, un tiers de l'ensemble des chômeurs congolais sont kinois, soit un taux de chômage dans la capitale très élevé (15 %).

Au niveau agrégé, le chômage affecte davantage les hommes que les femmes quel que soit le milieu de résidence. Le taux de chômage décroît avec l'âge, le chômage touchant beaucoup les jeunes urbains. D'ailleurs, plus de 60 % des chômeurs kinois sont des primo-demandeurs. Paradoxalement, le taux de chômage croît avec le niveau scolaire. Dans la capitale, le taux de chômage des personnes non scolarisées est de 8 % contre 16 % pour celles ayant suivi des études secondaires ou supérieures. On retrouve ici la même situation observée dans les principales capitales d'Afrique de l'Ouest.²

La durée du chômage est longue, puisqu'elle atteint en moyenne plus de cinq ans au niveau national, (67 mois à Kinshasa). La mobilisation du réseau des solidarités familiales est l'option privilégiée des chômeurs dans leur recherche d'emploi. Dans la capitale, seulement 2 % des chômeurs ont fait une démarche pour trouver un travail auprès d'une agence pour l'emploi. Par méconnaissance de ces institutions, il apparaît clairement que les agences de placement des chômeurs ne jouent pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurées.

Le nombre d'actifs occupés en RDC est estimé à 20 343 500, la capitale concentrant 7,3 % des actifs occupés. Au niveau national, la moitié des emplois sont occupés par des femmes, 46 % en milieu urbain. Le taux de salarisation, qui constitue un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, est de 29 % en milieu urbain. La pluri-activité souvent mise en avant comme une stratégie généralisée des ménages pour accroître leurs revenus est faible en milieu urbain, puisque moins de

² « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA. Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 », Document de Travail DIAL, DT-2004-06

7 % des actifs occupés kinois exercent au moins une activité secondaire, le phénomène étant plus répandu en milieu rural (18 %).

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. C'est évidemment l'ensemble du secteur informel qui occupe la première place : 91 % des actifs occupés y sont employés au niveau national, variant de 71 % dans la capitale à 95 % en zone rurale. Le secteur public vient en deuxième position avec 17 % des emplois kinois. Enfin, moins d'un actif sur dix travaille dans le secteur privé formel de la capitale tandis que ce secteur est quasiment inexistant en milieu rural.

Le niveau d'instruction des salariés du secteur public est de loin le plus élevé : 11 années d'études scolaires réussies contre 5 en moyenne au niveau national. Bien qu'il ne compte que 17 % des actifs occupés à Kinshasa, le secteur est majoritairement composé de cadres (61 %). L'ancienneté des salariés du public dans la capitale est aussi très supérieure à celle de tous les autres secteurs : près de 12 ans en moyenne, soit 4 ans de plus que dans les autres secteurs.

Après le secteur public, le secteur privé formel présente le plus fort taux de salarisation, (92 % dans l'ensemble urbain). En milieu urbain, les actifs occupés de ce secteur sont relativement plus nombreux dans les entreprises de moins de 10 personnes que dans celles de plus de 50 personnes, respectivement 37 % et 29 % des emplois. Relativement plus jeunes que dans le secteur public, les employés du secteur privé formel sont aussi bien formés avec 11 années d'études scolaires réussies en moyenne.

La couverture nationale de l'enquête permet de distinguer les activités informelles agricoles des activités non agricoles, ces dernières étant concentrées en milieu urbain.

Le secteur informel non agricole en milieu urbain :

Elles proviennent à plus de 90 % d'unités de production de moins de 6 personnes, dont 69 % sont des auto-emplois. Le taux de salariat est ainsi le plus faible avec moins de 15 %. Plus de la moitié des emplois informels non agricoles se trouvent dans le commerce et près d'un quart dans les services. Le secteur industriel n'est cependant pas négligeable dans le secteur informel, puisqu'il compte plus de 20 % des emplois. La main-d'œuvre du secteur informel est plus jeune : 20 % des actifs ont moins de 25 ans. Avec un niveau d'études moyen de 8 années, c'est aussi le secteur le plus féminisé puisque plus d'un actif sur deux à Kinshasa est une femme.

Le secteur informel agricole en milieu rural :

Près de la moitié des unités de production sont des unités de deux personnes et 27 % sont des auto-emplois. La main d'œuvre agricole, par ailleurs très féminisée est aussi plus âgée, 60 % des actifs ayant dépassé les 40 ans. Le niveau scolaire est très faible avec moins de 4 années d'études. L'ancienneté dans l'emploi est la plus longue ce qui témoigne de l'attachement des populations rurales à leurs terres et/ou de l'incapacité de migrer vers les centres urbains.

Le revenu d'activité constituant la majeure partie des revenus des individus et des ménages africains, l'analyse de cet indicateur permet d'apprécier non seulement la qualité des emplois générés par les différents secteurs productifs, mais aussi de mesurer le niveau de vie et l'état de la pauvreté en RDC. Le milieu rural composé à plus de 90 % d'agriculteurs, les revenus observés dans l'enquête emploi doivent donc être interprétés avec beaucoup de précaution. Aussi, l'analyse ne porte que sur les revenus provenant de l'activité principale en milieu urbain, en particulier dans la capitale.

La situation du pays causée par les conflits armés durant ces dernières années met en lumière la faiblesse des revenus en RDC. Le revenu d'activité mensuel moyen est évalué à 27 000 FCFC dans la capitale et 15 400 FCFC dans les autres villes urbaines. Malgré une expérience professionnelle et un niveau d'éducation plus élevés, le revenu des fonctionnaires kinois est très faible avec 24 000 FCFC en moyenne, montant équivalent à celui perçu par un actif informel non agricole. Les entreprises publiques de la capitale employant moins de 5 % des actifs rémunèrent leurs employés bien davantage : 68 000 FCFC par mois en moyenne. Enfin le secteur privé formel vient en deuxième position avec plus de 43 000 FCFC. A secteur institutionnel donné, la hiérarchie de revenus est

toujours respectée, des cadres aux manœuvres. Dans l'ensemble, que ce soit en termes de revenu moyen ou médian, les femmes gagnent moitié moins que les hommes.

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le taux de *sous-emploi invisible* (pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum). Il touche près de 55 % de la main d'œuvre urbaine. Si l'on y ajoute les deux autres composantes du sous-emploi (le chômage ; le *sous-emploi visible*, soit ceux qui travaillent moins de 35 heures contre leur gré), le taux de *sous-emploi global* atteint 72 % de la population active occupée urbaine (63 % dans la capitale). Le sous-emploi du facteur travail apparaît donc comme le principal problème que rencontre le marché du travail urbain.

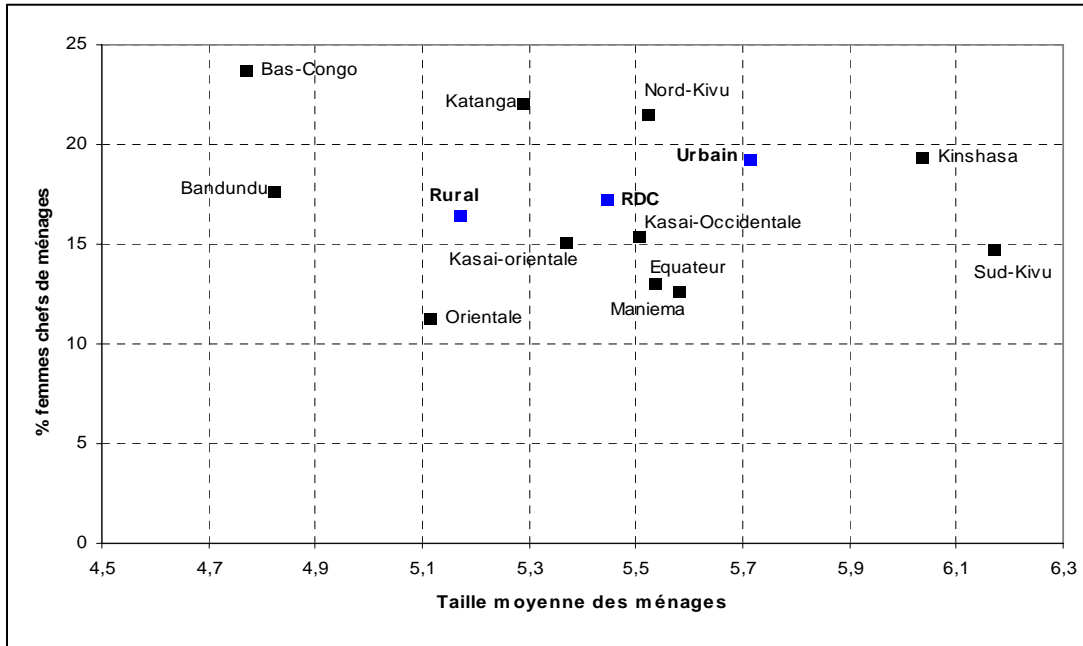
La qualité des emplois ne dépend pas seulement des revenus qu'ils procurent mais aussi de l'ensemble des avantages auxquels ils donnent droit. En moyenne la qualité des emplois est faible. La précarité se manifeste d'abord par la faible contractualisation des relations de travail : un actif sur deux n'a aucun contrat écrit avec son employeur et six actifs sur dix ne possèdent pas de bulletin de paie.

Tous les éléments mentionnés précédemment (rémunérations, relations de travail, etc.) se combinent pour procurer un certain niveau de satisfaction dans l'emploi. Paradoxalement, 63 % de ceux qui ont un emploi en milieu urbain se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et ne comptent pas en rechercher un autre dans un avenir proche. Cependant, ils sont plus de 35 % à désirer obtenir un nouvel emploi. L'insatisfaction plus importante chez les jeunes de moins de 25 ans se traduit par un profond désajustement entre leurs projets professionnels et les opportunités réelles d'emplois. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui n'a pratiquement pas créé de postes au cours de l'année précédant l'enquête (3,5 % des nouveaux emplois urbains), attire encore 25 % des souhaits des jeunes urbains. Parallèlement, le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois avec 88 % d'emplois créés en milieu urbain, n'attire que 45 % de ces derniers.

Cette présentation détaillée du marché du travail en RDC met en lumière les défis majeurs auxquels est confronté le gouvernement congolais. Le pays semble enfin sortir d'une récession sans précédent, le financement de l'effort de guerre durant la décennie écoulée ayant mis à mal toute l'économie congolaise. En s'engageant dans la voie de la paix et dans le redressement économique, il faut espérer qu'une dynamique du marché du travail se traduira par de meilleures conditions de vie des ménages congolais.

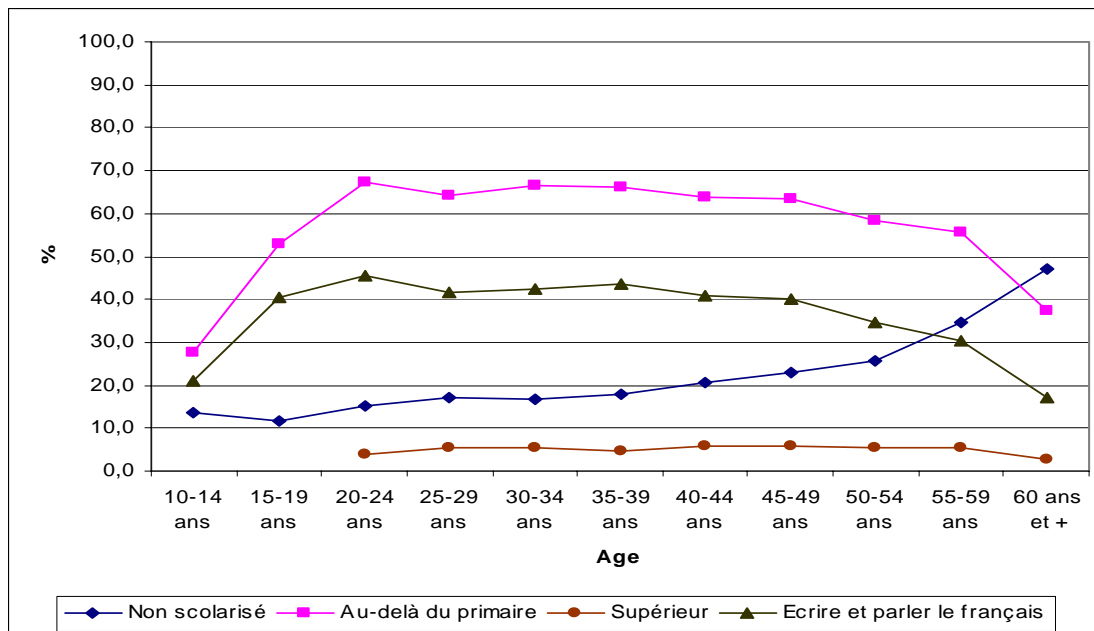
1 SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Graphique 1 : Taille des ménages et proportion de femmes chefs de ménages selon milieu de résidence



Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Graphique 2 : Niveau scolaire en RDC



Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Province	Capitale de province	Superficie (km ²) (%)	Population (estimation 1994) (%)	Population (estimation 1998) (%)	Population (estimation 2005) (%) Enquête 123
Province de Bandundu	Bandundu	295 658	4 907 673	5 201 000	6 304 000
		12,6	11,5	12,3	11,4
Province du Bas-Congo	Matadi	53 920	2 578 299	2 835 000	3 207 000
		2,3	6,1	6,7	5,8
Province de l'Équateur	Mbandaka	403 292	4 789 307	4 820 000	5 751 000
		17,2	11,3	11,4	10,4
Province du Kasai-Occidental	Kananga	154 742	3 117 305	3 337 000	4 258 000
		6,6	7,3	7,9	7,7
Province du Kasai-Oriental	Mbuji-Mayi	170 302	3 778 151	3 830 000	4 756 000
		7,3	8,9	9,1	8,6
Province du Katanga	Lubumbashi	496 877	5 602 178	4 125 000	8 737 000
		21,2	13,2	9,8	15,8
Ville de Kinshasa	Kinshasa	9 965	4 657 061	4 787 000	5 751 000
		0,4	10,9	11,4	10,4
Province du Maniema	Kindu	132 250	1 048 000	1 246 787	1 548 000
		5,6	2,5	3,0	2,8
Province du Nord-Kivu	Goma	59 483	3 546 000	3 564 434	4 479 000
		2,5	8,3	8,5	8,1
Province Orientale	Kisangani	503 239	5 426 715	5 566 000	6 581 000
		21,5	12,8	13,2	11,9
Province du Sud-Kivu	Bukavu	65 070	3 093 000	2 837 779	3 926 000
		2,8	7,3	6,7	7,1
Total		2 344 798	42 545 000	42 150 000	55 300 000

Entre 1958 et le dernier recensement général de la population en 1984, la République Démocratique du Congo (RDC), est passée de 13,5 à 30,7 millions d'habitants. L'enquête nationale auprès des ménages sur l'emploi et les conditions d'activité réalisée en 2004-2005 estime la population (des ménages ordinaires) à 55 300 000 personnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,7 %.

Le pays a connu divers noms dans l'histoire récente : le Congo Belge devient indépendant en 1960 en tant que République du Congo, puis est rebaptisé Zaïre durant les années Mobutu. Au moment de la première guerre du Congo en 1997, le Général Joseph-Désiré Mobutu est renversé par Laurent-Désiré Kabila et le pays retrouve son nom de République Démocratique du Congo. Après l'assassinat de Kabila en 2001 et une période de transition politique, des élections présidentielles ont lieu en 2006. Le fils du président assassiné, Joseph Kabila est l'actuel président élu en novembre 2006. Administrativement, le pays est divisé en 11 provinces mais la Constitution de la troisième République adoptée en février 2006, prévoit un nouveau découpage en 26 provinces.

Troisième plus grand pays d'Afrique, la RDC est grand comme quatre fois la France. Elle partage ses frontières avec neuf pays (Angola, Zambie, Tanzanie, Burundi, Rwanda, Ouganda, Soudan, Centrafrique et la République du Congo Brazzaville). Traversé par l'Équateur, le territoire congolais bénéficie de trois climats différents : équatorial, tropical et climat de montagne. Avec un accès à la mer à l'extrême-Ouest, la région des grands lacs à l'Est, la savane et hauts plateaux du Sud et la forêt équatoriale au Nord, le pays offre une diversité dans ses paysages. Aussi, la répartition géographique de la population est inégale, la province du Katanga située au sud et celle de l'Orientale au nord du pays concentrent à elles deux plus de 40 % de la superficie du territoire et 27 % de la population congolaise. Avec plus de 10 % de la population, Kinshasa est la quatrième province la plus peuplée et

où le taux de densité est certes le plus élevé. Située au Centre-Est du pays, la province plus désertique de Maniema concentre moins de 3 % de la population totale. En résumé, 70 % des congolais vivent en milieu rural et 30 % en zone urbaine.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est de 21 ans, la moitié de la population a moins de 16 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus représentent à peine 4 % de la population totale. Globalement, les femmes sont très légèrement majoritaires.

Tableau 1 : Population et caractéristiques démographiques

	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Oriental	Nord-Kivu	Maniema	Sud-Kivu	Katanga	Kasai-oriental	Kasai-Occidentale	Urbain	Rural	RDC
Population (milliers)	5751	3207	6304	5751	6581	4479	1548	3926	8737	4756	4258	16 837	38 463	55 300
Population (%)	10,4	5,8	11,4	10,4	11,9	8,1	2,8	7,1	15,8	8,6	7,7	30,5	69,6	100
Structure par âge (%)														
- de 0-14 ans	39,9	44,7	46,8	46,8	44,4	50,0	46,0	51,1	50,1	50,1	50,2	45,1	48,2	47,3
- de 15-59 ans	56,0	49,8	49,7	48,9	51,1	46,1	49,5	44,4	47,1	45,7	47,1	51,2	47,8	48,8
- de 60 ans et plus	4,1	5,6	3,5	4,3	4,6	3,9	4,6	4,5	2,8	4,2	2,7	3,8	4,0	3,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	23	23	22	21	22	20	22	20	20	20	20	21	21	21
Age médian	19	17	17	16	17	14	17	14	14	14	14	17	15	16
Femmes (%)	51,3	52,0	50,8	50,5	50,1	50,9	49,3	49,4	51,0	48,5	50,0	50,8	50,3	50,5
Migrants (%)	22,3	24,1	14,6	10,6	13,0	15,0	20,5	7,4	21,6	14,9	16,4	18,5	14,7	16,3

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

1.1 Migration

Au niveau national, le phénomène migratoire est peu important. Cependant, les migrants (personnes nées ailleurs et n'ayant pas toujours vécu dans la localité enquêtée) sont attirés davantage par les zones d'emploi que sont la capitale et les villes du Bas-Congo, ainsi que des zones riches en ressources minières (charbon, cuivre, fer, or, etc.) dans la province du Katanga par exemple. A l'inverse, le Sud-Kivu, frontalier avec le Rwanda dont la situation dans la région est encore extrêmement préoccupante, reste la province où le taux de migration est le plus faible.

La migration est presque exclusivement un phénomène national (98 % des migrants proviennent de l'intérieur du pays). L'origine interne géographique varie selon le milieu de résidence : si les trois-quarts des migrants étaient déjà citoyens avant de s'installer dans la capitale par exemple, en revanche en milieu rural, les migrants proviennent aussi en grande partie d'autres villages (61 %). La migration à Kinshasa est bien plus ancienne avec un migrant sur deux qui est arrivé il y a plus de vingt ans contre moins d'un migrant sur cinq dans le reste du pays. Cette caractéristique se traduit par une population de migrants nettement plus âgée : leur moyenne d'âge est de 41 ans à Kinshasa et de 32 ans au niveau national. En général, plus d'un migrant sur deux met en avant le désir de rejoindre sa famille (55 % au niveau national), poursuivre ses études (20 % dans la capitale) ou chercher un emploi (12 % en milieu urbain) sont également des autres motifs de migration. Enfin, ceux qui déclarent avoir été « déplacés de guerre » ou qui sont revenus vivre dans leur localité représentent 14 % des migrants au niveau national.

1.2 Composition religieuse

La RDC est dans sa grande majorité de religion chrétienne. Au niveau national les catholiques représentent 36,5 % de la population et 23 % appartiennent à une autre religion chrétienne. Les protestants sont plus nombreux en milieu rural avec un tiers des personnes contre 22 % en milieu urbain. Les musulmans sont très minoritaires avec seulement 1,5 % de la population totale.

1.3 Composition des ménages

On dénombre 10 366 000 ménages en RDC et moins d'un ménage sur dix vit à Kinshasa. La taille moyenne des ménages est de 5,4 personnes, et fait inhabituel, les ménages ruraux semblent être

légèrement de plus petite taille qu'en milieu urbain. Aussi, les ménages de grande taille (10 personnes et plus) sont deux fois plus nombreux à Kinshasa que dans le milieu rural.

Tableau 2 : Structure et type de ménages selon le milieu de résidence

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Nombre de ménages	946 600	2 893 000	7 472 700	10 365 700
Ménages (%)	9,1	27,9	72,1	100
Structure par taille :				
- 1 personne	5,2	6,0	6,1	6,1
- 2-3 personnes	15,4	18,1	24,6	22,8
- 4-6 personnes	41,4	40,1	43,0	42,2
- 7-9 personnes	26,0	25,1	19,7	21,2
- 10 personnes et plus	12,0	10,8	6,6	7,7
Total	100	100	100	100
Taille moyenne des ménages	6,0	5,7	5,2	5,4
Femmes chefs de ménages (%)	19,3	19,3	16,4	17,2

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

La dominante reste encore le modèle de la famille nucléaire (48,6 % soit un ménage sur deux) suivie des familles élargies avec un quart des ménages. Moins d'un ménage sur cinq est dirigé par une femme. Quatre ménages isolés sur dix et plus de huit ménages monoparentaux sur dix ont à leur tête une femme. A cet égard, il faut soulever l'importance numérique de ces ménages monoparentaux (19 % de l'ensemble des ménages à Kinshasa et 15 % des ménages au niveau national). A titre de comparaison, l'étude réalisée dans les principales agglomérations d'Afrique de l'Ouest entre 2001 et 2002 indique une proportion allant de 11% de ménages monoparentaux dans les capitales du modèle « sahélien » (Bamako, Niamey et Ouagadougou) à 23% dans celles appartenant au modèle « côtier » (Cotonou, Lomé et Dakar), tandis qu'Abidjan occupe une position intermédiaire avec 19% de ménages monoparentaux.

Tableau 3 : Type de ménages suivant le sexe du chef dans la capitale et au niveau national

	Uniper-sonnel	Couple sans enfants	Couple avec enfants	Nucléaire monoparental	Monoparental élargi	Elargi	Total
Kinshasa							
Hommes	4,8	3,5	49,1	2,6	2,5	37,6	100
Femmes	6,8	0,0	0,7	35,0	43,6	13,9	100
Ensemble	5,2	2,8	39,7	8,9	10,4	33,0	100
RDC							
Hommes	4,4	8,1	57,9	1,8	1,0	26,8	100
Femmes	14,3	0,2	3,7	49,0	21,6	11,2	100
Ensemble	6,1	6,7	48,6	9,9	4,6	24,2	100

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Définition des catégories des ménages : les ménages élargis monoparentaux comptent des membres autres que le chef (conjoint(e) exclu(e)), ou ses enfants. Les ménages élargis comptent des membres autres que le chef, le(s) conjoint(s) ou leurs enfants. La présence de domestiques n'interfère pas avec ces définitions.

1.4 Scolarité

Selon une étude récente coordonnée par la Banque Mondiale³ en 2001-2002, le système éducatif en RDC comptait environ 19 100 écoles primaires avec 159 000 enseignants pour un effectif d'élèves estimé à 5,47 millions et un peu plus de 8 000 écoles secondaires avec 108 000 enseignants et 1,6 million d'élèves. Parallèlement l'enseignement supérieur comptait 326 établissements et 200 000 étudiants. L'étude signalait une couverture relativement faible au niveau primaire et de grandes inégalités dans l'accès à l'école. Le diagnostic relevait une grave détérioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux, un système administratif lourd et désuet, et enfin un très bas niveau de

³ Le renouveau du système éducatif de la République Démocratique du Congo : Priorités et alternatives. Banque Mondiale, 2005.

dépenses avec un système financier inefficace et inéquitable. Cette situation s'explique principalement dans les différents conflits aux effets dévastateurs qu'a connus le pays.

Face à l'effondrement du financement public en 1986, le système éducatif est essentiellement financé par les parents. Dans l'ensemble, 20 % des individus âgés de 15 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire. La situation est variable selon que l'on vit en milieu urbain ou en milieu rural. Les habitants de Kinshasa bénéficiant davantage des infrastructures scolaires sont ainsi les mieux lotis avec plus de 95 % des personnes ayant été à l'école contre 74 % en milieu rural. Si la différence entre genre est peu notable dans la capitale, en revanche elle est nettement plus frappante ailleurs et en particulier en milieu rural, avec plus de 25 points d'écart entre les hommes et les femmes. La discrimination entre genre relève finalement du schéma classique observé dans tous les pays en développement. Ajouté à cela, l'isolement des régions, l'absence ou l'entretien dans les infrastructures, le manque de manuels scolaires, la difficulté des parents de payer les frais scolaires ne font que renforcer les inégalités régionales. Ainsi 61 % des personnes vivant en milieu rural, qui ne sont jamais allés à l'école ou ont arrêté leurs études invoquent ces problèmes financiers contre 47 % pour ceux vivant en zone urbaine. Enfin, concernant l'alphabétisation, moins d'une personne sur trois sait lire et écrire le français en zone rurale contre les deux-tiers en zone urbaine.

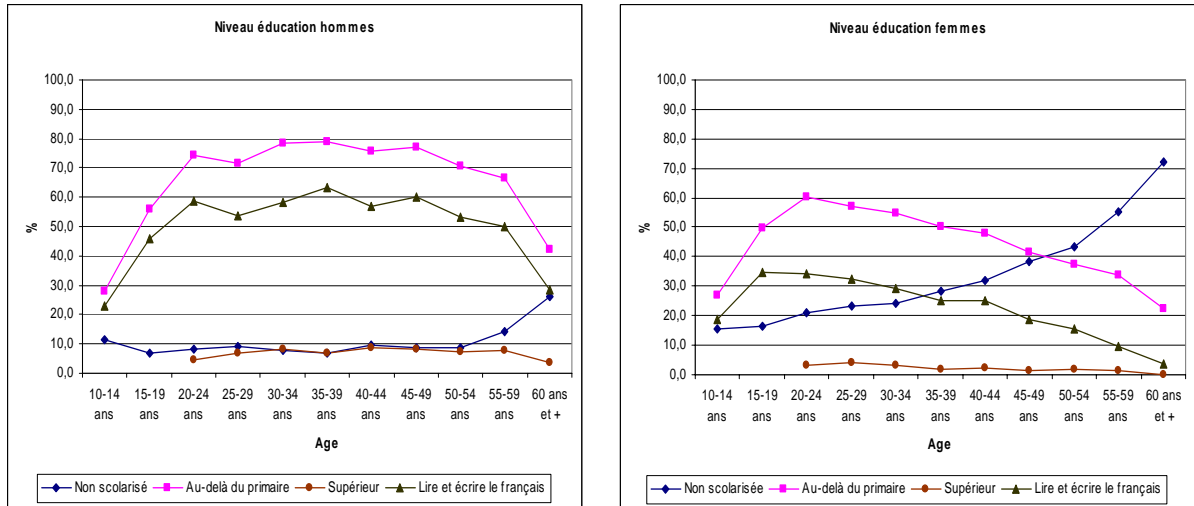
Pour conclure sur une note positive, il convient de souligner l'accroissement des taux de fréquentation scolaire suivant les générations surtout chez les femmes et une relative stabilité chez les hommes. Quant à l'Etat, le gouvernement s'engage à mettre progressivement en place un renouveau du système éducatif dont une des composantes est par exemple la politique de formation des enseignants.

Tableau 4 : Scolarité de la population selon le milieu de résidence

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Hommes				
Taux scolarisation 6 ans et plus	94,6	92,8	80,5	84,3
Taux scolarisation 15 ans et plus	97,4	96,3	87,2	90,1
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	82,6	52,8	41,8	52,8
Taux net scolarisation dans le primaire *	82,2	78,4	61,5	66,4
Taux net scolarisation dans le secondaire (1er cycle) **	50,8	52,2	24,4	33,4
Femmes				
Taux scolarisation 6 ans et plus	91,2	87,7	61,1	84,3
Taux scolarisation 15 ans et plus	93,1	89,3	61,5	70,4
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	64,5	53,9	14,1	26,8
Taux net scolarisation dans le primaire *	80,2	78,1	55,0	61,9
Taux net scolarisation dans le secondaire (1er cycle) **	56,8	55,3	17,3	29,9
Ensemble				
Taux scolarisation 6 ans et plus	92,9	90,2	70,7	76,8
Taux scolarisation 15 ans et plus	95,2	92,7	74,0	80,0
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	73,2	64,9	27,6	39,4
Taux net scolarisation dans le primaire *	81,2	78,2	58,3	64,1
Taux net scolarisation dans le secondaire (1er cycle) **	53,9	53,7	20,9	31,7

Champs :* population de 6-12 ans pour le primaire ; ** population 13-16 ans pour le secondaire. L'alphabétisation concerne la question « Savez-vous lire et écrire le français ? »

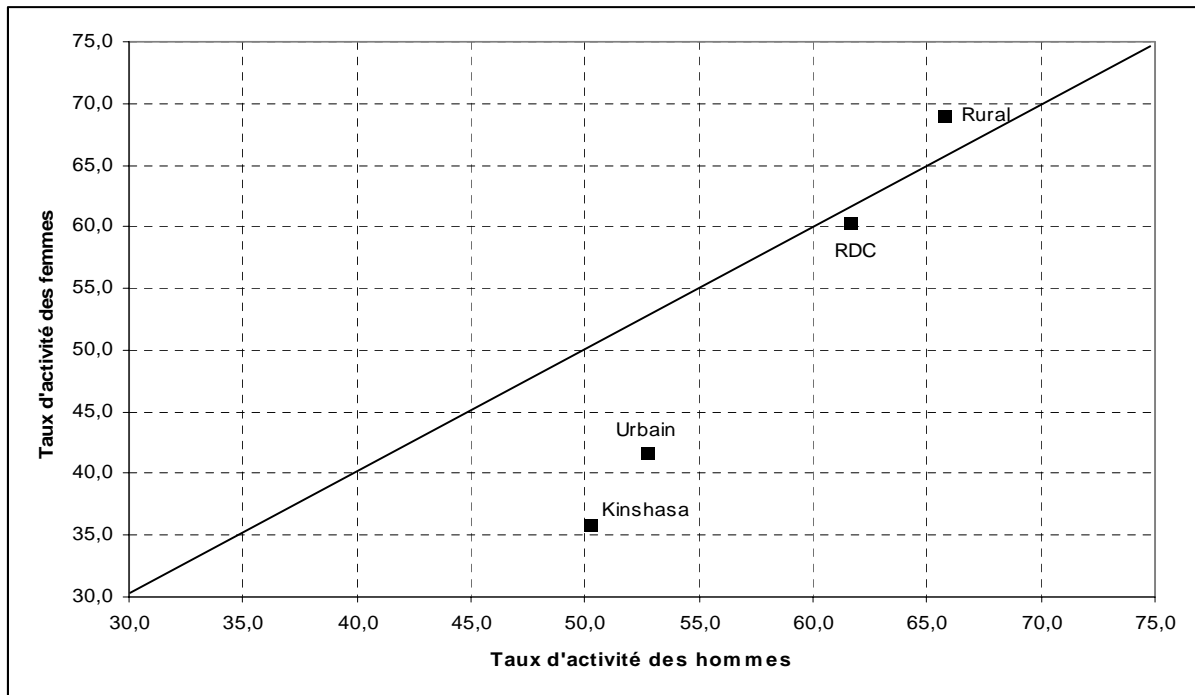
Graphique 3 : Niveau d'éducation de la population selon le genre



Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

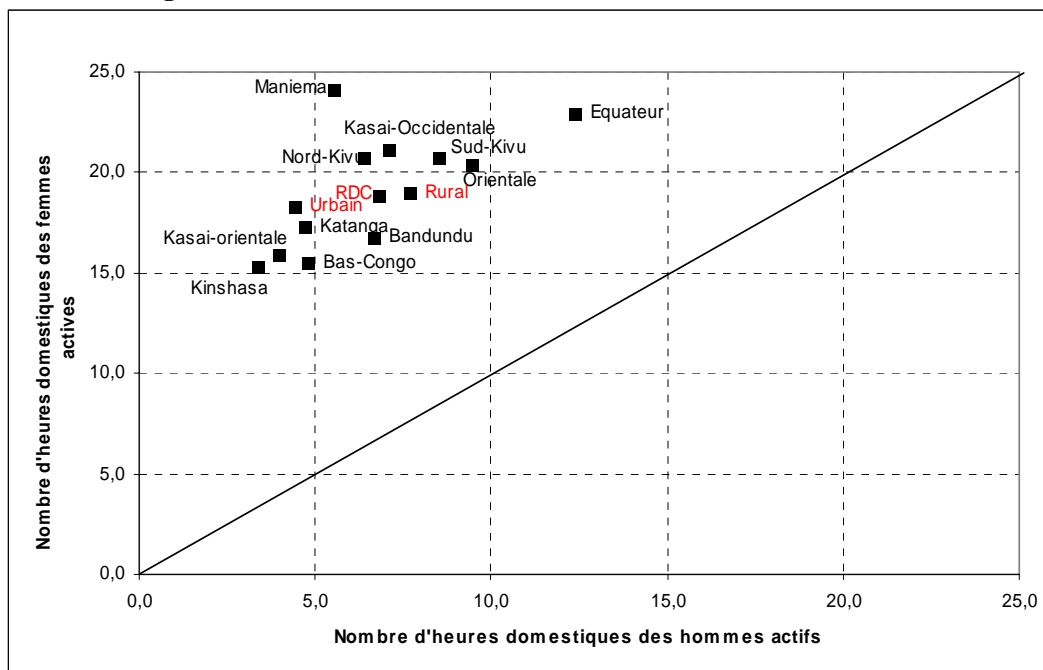
2 ACTIVITE

Graphique 4 : Taux d'activité selon le genre par milieu de résidence



Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Graphique 5 : Temps hebdomadaire consacré aux activités domestiques selon le genre par région



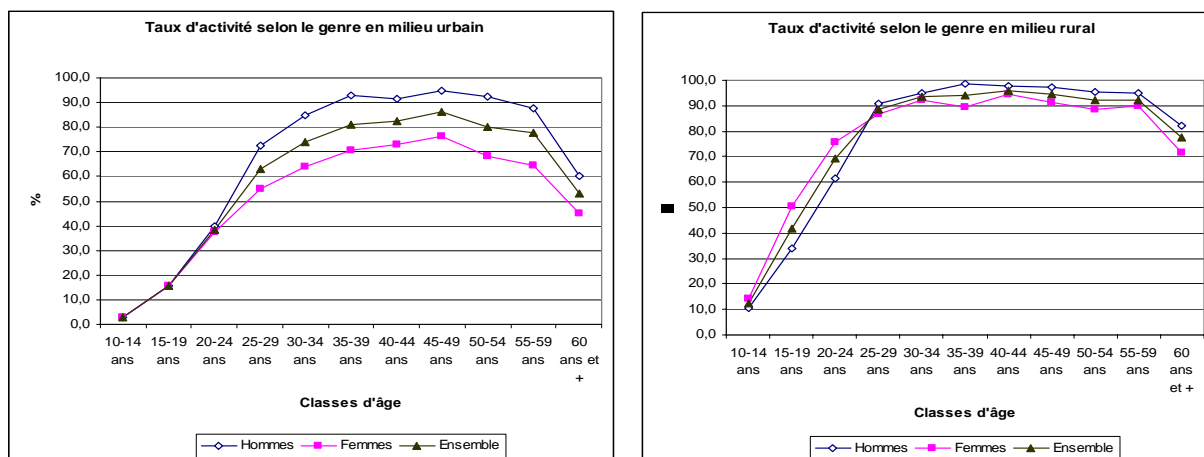
Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Sur l'ensemble du pays, on compte près de 3,5 millions de personnes en âge de travailler (10 ans et plus). Six personnes sur dix sont actives (ayant un emploi ou chômeur), soit un taux d'activité de 61 %. Les taux entre urbain et rural soulignent une différence de 20 points (respectivement 47 % et 67 %), l'activité agricole absorbant certainement davantage la population rurale. Située en-dessous de la moyenne urbaine, Kinshasa enregistre le taux le plus faible avec seulement 43 % d'actifs. Si l'on se restreint à la population de 15 ans et plus, le taux d'activité gagne plus de 10 points en passant à 71,6 % au niveau national.

2.1 Insertion des femmes sur le marché du travail

Le taux d'activité global recouvre d'importantes disparités selon le statut des individus, notamment selon le genre et l'âge. Généralement il y a plus d'actifs que d'actives, ce qui se vérifie effectivement en milieu urbain mais pas en milieu rural. L'analyse par classe d'âge montre que l'écart entre les hommes et les femmes est plus marqué en milieu urbain. Davantage sous-scolarisées, le taux d'activité féminin est de fait plus élevé dans les campagnes avec 69 %, soit trois points de plus que les hommes.

Graphique 6 : Taux d'activité selon le genre, l'âge et le milieu de résidence (%)



Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Aussi, ceci traduit le rôle social joué par les femmes qui se partagent entre deux fonctions : la prise en charge de la reproduction interne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. Ainsi les femmes passent en moyenne 18 heures par semaine à effectuer des activités domestiques quand les hommes se contentent de moins de 7 heures par semaine, les ruraux effectuant deux heures de plus que leurs homologues urbains. Cependant, il est intéressant de noter que les femmes actives passent plus de temps que les inactives à se consacrer aux tâches domestiques (19 heures versus 15 heures), ce qui met clairement en lumière le phénomène dit de la « double journée » des femmes qui travaillent.

Tableau 5 : Taux d'activité selon le genre et le milieu de résidence (%)

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Hommes 10 ans et plus	50,2	52,7	65,7	61,6
Hommes 15 ans et plus	59,4	63,4	77,7	73,2
Femmes 10 ans et plus	35,8	41,7	69,0	60,3
Femmes 15 ans et plus	42,3	49,6	79,8	70,2
Ensemble 10 ans et plus	42,8	47,1	67,4	60,9
Ensemble 15 ans et plus	50,6	56,3	78,8	71,6

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

2.2 Insertion des jeunes sur le marché du travail

Le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent dans la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 30 et 49 ans quel que soit le milieu géographique : l'écart entre le taux d'activité dans la capitale et le taux observé en zone rurale dépassant même 20 points sur cette tranche d'âge. Au niveau national, neuf personnes sur dix âgées de 30 à 49 ans sont actives.

L'analyse de la situation démographique mettait en avant la jeunesse de la population. Sur l'ensemble de la RDC, les jeunes âgés de 20 ans et moins représentent 39 % de la population en âge de travailler (10 ans et plus). Parmi eux, près du quart (23 %) est actif, la situation étant différente selon le milieu. Ainsi, à Kinshasa le taux d'activité des moins de 20 ans est le plus faible avec 7,5 % d'actifs, il passe à 12,2 % en milieu urbain hors capitale et enfin à 29,2 % dans les campagnes.

L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant, en particulier en zone rurale avec 12,5 % de très jeunes actifs, et les filles sont plus touchées que les garçons par ce problème, avec des taux d'activité respectifs de 14 % et de 11 %.

Tableau 6 : Taux d'activité selon le genre, l'âge et le milieu de résidence (%)

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Hommes				
De 10 à 14 ans	2,0	3,0	10,7	8,3
De 15 à 29 ans	32,5	38,0	56,9	49,3
De 30 à 49 ans	86,1	90,5	97,0	95,0
50 ans et plus	75,1	77,2	89,2	85,6
Femmes				
De 10 à 14 ans	1,5	2,9	14,3	10,6
De 15 à 29 ans	26,7	33,6	69,2	57,1
De 30 à 49 ans	61,8	70,1	91,9	85,3
50 ans et plus	49,7	57,0	81,9	74,7
Ensemble				
De 10 à 14 ans	1,7	3,0	12,5	9,4
De 15 à 29 ans	29,3	35,6	63,3	54,0
De 30 à 49 ans	73,5	80,1	94,3	90,0
50 ans et plus	63,8	67,8	85,7	80,5

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Le statut au sein du ménage constitue un autre indicateur du cycle de vie des individus. Ce sont les chefs de ménage qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (92,5 % au niveau national),

viennent ensuite les conjoints et les autres membres du ménage et finalement les enfants qui enregistrent les taux les plus faibles (26,6 %). Cette hiérarchie dans l'insertion sur le marché du travail a sa logique. La survie des ménages repose avant tout sur le chef de ménage. Ensuite, lorsque cela devient nécessaire, la stratégie consiste à mobiliser le conjoint et les autres membres du ménage. La participation des enfants est mise en œuvre en dernier recours.

Tableau 7 : Taux d'activité selon le statut au sein du ménage et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Chef de ménage	Conjoints	Enfants	Autres membres	Ensemble
Kinshasa	82,3	53,2	22,0	31,9	42,8
Milieu Urbain	85,8	60,4	21,3	31,2	47,1
Milieu Rural	95,1	89,1	29,5	47,6	67,4
RDC	92,5	81,9	26,6	40,7	60,9

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)
 Champ: population âgée de 10 ans et plus

Enfin, les taux d'activité varient sensiblement suivant l'origine migratoire des individus. Alors que sur l'ensemble de la population totale, 16 % sont des migrants, ces derniers représentent 22 % de la population en âge de travailler et près de trois actifs sur dix. Le taux d'activité des migrants (71,8 %) est systématiquement supérieur à celui des natifs (57,8 %), reflétant l'attraction que représente les villes en matière d'emploi et donc comme motif de migration. Ainsi à Kinshasa, déjà très important chez les femmes, 20 points de pourcentage séparant le taux d'activité des natives de celui des migrantes, ce phénomène est encore plus marqué chez les hommes, avec 30 points à l'avantage des migrants. Finalement, quel que soit le milieu, les migrants sont majoritaires parmi les actifs, ce qui met en lumière leur contribution déterminante à l'économie locale.

Tableau 8 : Taux d'activité selon le statut migratoire et le milieu de résidence

Taux d'activité des personnes de 10 ans et +	Kinshasa	Autres urbains (hors Kinshasa)	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
<i>Natifs</i>					
Hommes	40,2	50,6	47,1	63,1	58,4
Femmes	30,3	43,7	38,9	65,6	57,2
Ensemble des natifs	35,0	47,0	42,8	64,3	57,8
<i>Migrants</i>					
Hommes	71,4	65,4	68,0	77,4	73,6
Femmes	50,0	50,5	50,3	80,1	70,3
Ensemble des migrants	61,0	58,0	59,3	78,9	71,8

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)
 Champ: population âgée de 10 ans et plus

2.3 La population inactive

Sur l'ensemble de la population potentiellement active, 40 % n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. Une personne sur trois est inactive en milieu urbain et plus d'une sur deux en milieu rural. Hormis la catégorie « autres cas », les deux principaux groupes d'inactifs sont formés par les jeunes en cours de scolarité ou étudiant (61,8 %) et les femmes au foyer (10,0 %). La proportion des retraités est quasi inexistante.

Tableau 9 : Répartition de la population inactive

	Population inactive (en %)					Nombre d'inactifs
	En cours de scolarité	Femmes au foyer	Retraités	Longue maladie	Autres	
Kinshasa	57,3	15,0	1,8	5,4	20,5	2 300 000
Milieu Urbain	58,3	14,6	1,3	6,3	19,5	5 820 000
Milieu Rural	64,5	6,5	0,3	9,9	18,8	7 710 000
RDC	61,8	10,0	0,7	8,4	19,1	13 530 000

Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)
 Champ: population âgée de 10 ans et plus

Dans près de 95 % des cas, les inactifs sont pris en charge par leur famille. Environ 4 % peuvent compter sur des revenus de pensions (du travail, invalidité, etc.). La proportion de ceux qui assurent leur survie grâce aux revenus du capital est marginale (0,7 %). Ce résultat met en lumière le faible développement des transferts institutionnels (pensions, etc.), le rôle majeur des solidarités et des transferts informels (inter et intra ménages), ainsi que la prédominance massive des revenus du travail dans le revenu total des ménages dans les différents pays.

En milieu urbain comme en milieu rural, près de huit inactifs sur dix ont choisi ce statut de façon volontaire, qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre. En revanche, pour 3.165.500 inactifs, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé, soit qu'ils se soient retirés du marché du travail parce qu'ils ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation économique dégradée ou de leur qualification jugée trop faible, soit qu'ils attendent les résultats d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type d'inactifs, les « travailleurs découragés », et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la population active et dont ils partagent un certain nombre de traits.

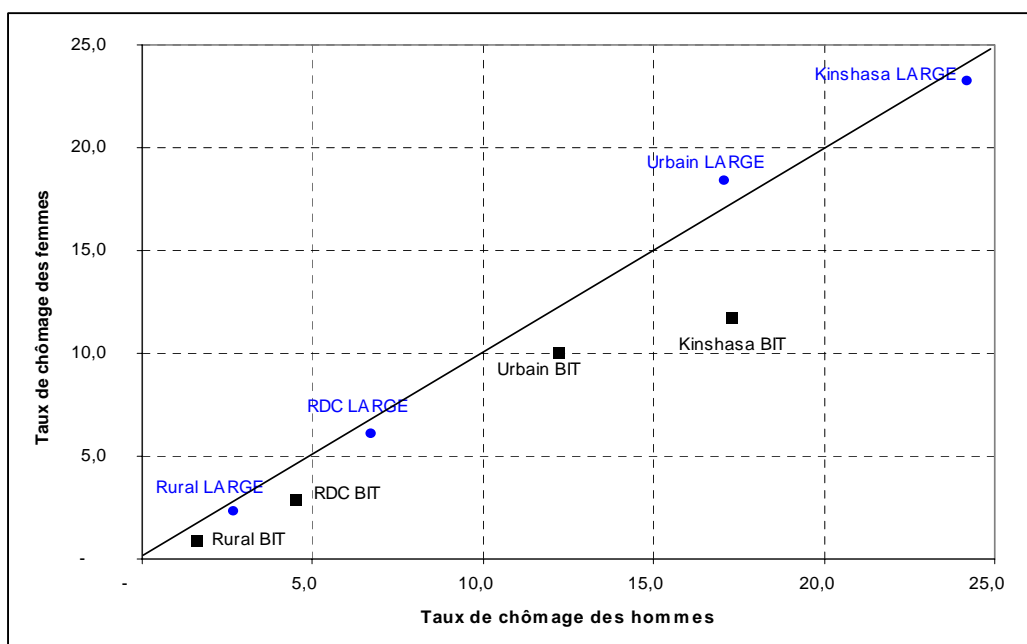
Ce formidable volant de main-d'œuvre potentielle illustre l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des incitations qui lui sont adressées (augmentation de la demande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Cela laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait bien plus élevé que le nombre de chômeurs, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

Tableau 10 : Récapitulation des données relatives à l'activité et aux activités domestiques

	Population en âge de travailler				Activités domestiques (nombre d'heures moyen par semaine)			
	Total actifs	Taux d'activité	Total inactifs	Dont : travailleurs découragés	Hommes		Femmes	
					Actifs	Inactifs	Actives	Inactives
Kinshasa	1 736 600	42,8	2 325 400	582 300	3,4	5,0	15,3	14,8
Milieu Urbain	5 178 500	47,1	5 825 800	1 367 800	4,4	5,7	18,3	16,6
Milieu Rural	15 941 300	67,4	7 711 000	1 797 700	7,7	6,6	19,0	13,9
RDC	21 119 800	60,9	13 536 800	3 165 500	6,8	6,2	18,8	15,2

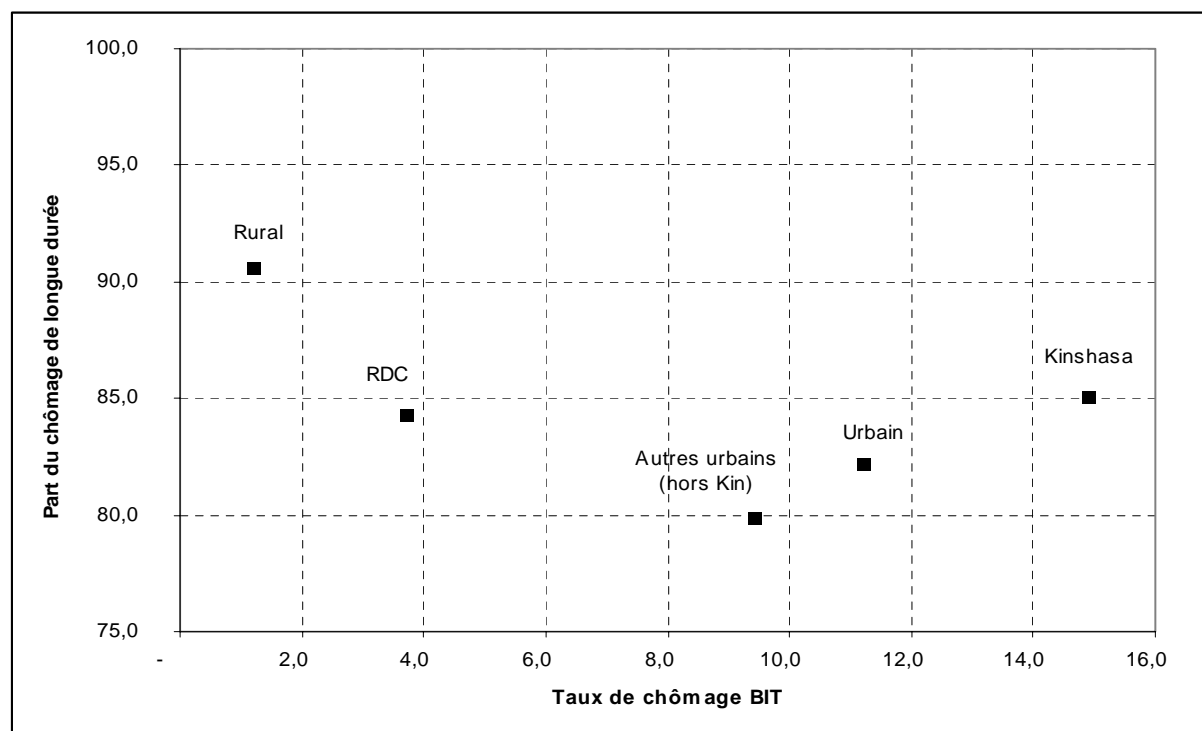
3 CHOMAGE

Graphique 7 : Taux de chômage au sens du BIT et au sens large selon le genre par milieu de résidence



Source : INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Graphique 8 : Taux de chômage BIT et part du chômage de longue durée par milieu de résidence



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Le chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail, marquant le désajustement entre la demande et l'offre. Son importance varie selon la situation économique. Au niveau national, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à 776 000 personnes, ce qui correspond à un taux de chômage de 3,7 %. Comme la plupart des pays africains, la RDC est un pays agro-pastoral où la terre représente un facteur économique, sinon le seul facteur de production. L'accès à ces ressources est crucial pour assurer les moyens de subsistance pour 70 % de la population congolaise, expliquant ainsi le très faible taux de chômage constaté en milieu rural (1,2 %). Un des pays voisins, le Cameroun, ayant conduit une enquête identique en 2005 confirme exactement le même résultat qu'en RDC⁴.

Le chômage est essentiellement un phénomène urbain. Ainsi, un tiers de l'ensemble des chômeurs congolais est kinois, soit un taux de chômage dans la capitale très élevé (15 %), taux à nouveau tout à fait comparable aux capitales économique et politique du Cameroun (Yaoundé (14,7 %) et Douala (12,5 %)).

Tableau 11 : Taux de chômage (au sens du BIT) suivant le genre et l'âge

	Genre		Classe d'âge				Ensemble	
	Homme	Femme	10-14 ans	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et +	%	Effectif
Kinshasa	17,3	11,8	7,1	26,7	11,2	8,5	14,9	259 100
Milieu Urbain	12,2	10,1	8,8	19,2	8,2	6,3	11,2	581 600
Milieu Rural	1,6	0,9	3,3	1,9	0,8	0,6	1,2	194 700
RDC	4,5	2,9	3,8	5,7	2,8	2,0	3,7	776 300

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note : les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs.

La définition du chômage est extrêmement restrictive (ne pas avoir exercé d'emploi au cours de la semaine de référence, ne serait-ce qu'une heure, en rechercher activement un et être disponible pour l'exercer). Si l'on retient une définition plus large du chômage, en ajoutant aux chômeurs BIT, l'ensemble des inactifs qui, bien que n'ayant pas cherché d'emploi au cours du mois de référence,

⁴ Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun en 2005. Phase 1 : Enquête sur l'Emploi. Rapport principal.

restent malgré tout disponibles si on leur en proposait un, le diagnostic change sensiblement et en particulier en milieu urbain. Le niveau du chômage augmente de 9 points à Kinshasa par exemple, les kinoises ayant le même taux de chômage élargi que les hommes alors que plus de cinq points séparaient les taux de chômage stricts au sens du BIT entre les hommes et les femmes. Selon l'âge, le chômage affecte aussi davantage les jeunes, dix points d'écart entre les deux définitions de chômage pour les moins de 30 ans contre moins de cinq points pour leurs aînés. Dans l'ensemble, l'élargissement du concept de chômage a pour conséquence d'incorporer comme chômeurs des catégories de population qui se situent en marge de l'activité économique et qui entretiennent un lien plus lâche avec le marché du travail, principalement les jeunes et les femmes.

Tableau 12 : Taux de chômage élargi suivant le genre et l'âge

	Genre		Classe d'âge				Ensemble	
	Homme	Femme	10-14 ans	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et +	%	Effectif
Kinshasa	24,2	23,2	31,6	39,1	18,2	14,5	23,8	461 100
Milieu Urbain	17,1	18,4	17,7	29,3	12,6	10,2	17,7	988 500
Milieu Rural	2,7	2,3	4,1	4,1	1,7	1,2	2,5	407 600
RDC	6,7	6,1	5,6	10,2	4,8	3,5	6,4	1 396 100

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

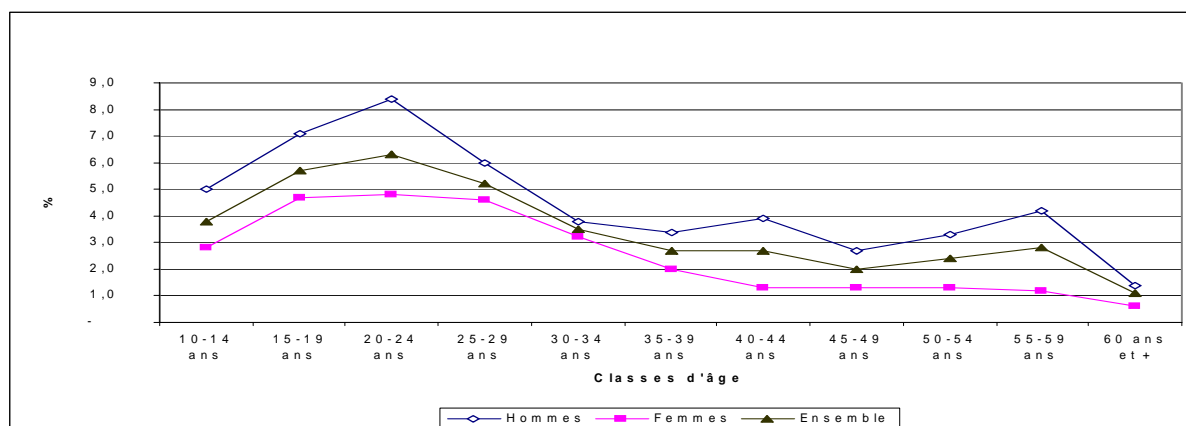
Note : Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs.

Pour éviter toute confusion dans la suite du texte, l'analyse ne portera que sur les chômeurs au sens du BIT, qui correspond à la définition internationale du chômage. Etant donné le faible taux de chômage observé en milieu rural, les principaux résultats commentés sur le chômage porteront essentiellement sur le milieu urbain.

3.1 Profils des taux de chômage

Au niveau agrégé, le chômage affecte davantage les hommes que les femmes quel que soit le milieu. A titre d'indication, en zone urbaine les très jeunes chômeurs (moins de 15 ans) sont proportionnellement trois fois plus nombreux que les jeunes chômeuses (respectivement 13,5 % et 4 %), puis entre 15 et 29 ans, les taux passent à 20,3 % pour les jeunes hommes et 18,2 % pour les jeunes filles. Passé 25 ans, le taux de chômage décroît avec l'âge, cependant les hommes âgés de 50 à 60 ans semblent éprouver des difficultés plus sérieuses à s'insérer sur le marché du travail. Sans doute pour certains arrive l'heure de la retraite notamment pour les fonctionnaires et donc à la réflexion d'un nouvel emploi, pour d'autres s'agit-il d'une réduction dans les transferts entre les ménages et donc contraints à rechercher un autre moyen d'existence.

Graphique 9 : Taux de chômage BIT par genre et par classe d'âge au niveau national



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Le taux de chômage varie aussi d'un cycle d'étude à l'autre. Paradoxalement, le taux de chômage croît avec le niveau scolaire. Il atteint son plus bas niveau chez les actifs qui n'ont jamais été à l'école,

probablement moins exigeants quant à l'emploi qu'ils acceptent d'exercer. Dans la capitale, le taux de chômage des non scolarisés est de 8 % contre 16 % pour ceux ayant suivi des études secondaires ou supérieures. Plus largement en milieu urbain, à partir du niveau primaire, les taux de chômage masculin sont systématiquement supérieurs aux taux moyens, alors que c'est à partir du niveau d'études secondaires que les taux sont plus élevés que la moyenne pour les chômeuses urbaines.

Tableau 13 : Taux de chômage BIT selon le niveau d'études par milieu de résidence

Milieu de résidence	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Hommes					
Kinshasa	13,1	18,1	18,2	14,4	17,3
Milieu Urbain	11,0	13,6	12,5	10,0	12,2
Milieu Rural	1,7	1,9	1,4	-	1,6
RDC	2,5	3,5	5,0	8,4	4,5
Femmes					
Kinshasa	5,8	7,5	13,8	19,6	11,8
Milieu Urbain	5,0	8,1	11,8	15,4	10,1
Milieu Rural	0,5	1,1	1,3	-	0,9
RDC	0,8	2,3	5,9	13,6	2,9
Ensemble					
Kinshasa	7,8	11,8	16,5	15,6	14,9
Milieu Urbain	6,5	10,2	12,2	11,1	11,2
Milieu Rural	0,8	1,5	1,4	-	1,2
RDC	1,2	2,8	5,3	9,3	3,7

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ: population âgée de 10 ans et plus. Note : Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs.

Niveau d'enseignement le plus élevé suivi (question M13b). Note : Ceux qui ont suivi le programme non formel ont été mis dans le secondaire. Lecture : sur l'ensemble en RDC, 2,8 % des personnes actives (occupée + chômeur BIT) ayant le niveau primaire sont chômeurs BIT (3,5 % pour les hommes et 2,3 % pour les femmes)

La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. En principe, les chefs de ménages, principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, devraient être les moins touchés par le chômage, avec un taux effectivement très faible (2,4 %) sur l'ensemble du pays. Et en toute logique, il revient aux membres « secondaires » du ménage de pâtir le plus de la faiblesse de la demande de travail. Exception faite pour les conjoints, majoritairement des femmes pour qui les taux de chômage sont encore plus faibles que leurs époux. En revanche, les descendants du chef de ménage ainsi que les autres membres du ménage sont de loin les plus affectés avec des taux respectivement de 10,3 % et 8,1 % ; le milieu urbain et en particulier la capitale sont les plus touchés par ce phénomène.

Tableau 14 : Taux de chômage BIT selon le statut au sein du ménage par milieu de résidence

Milieu de résidence	Chef de ménage	Conjoints	Enfants	Autres membres	Ensemble
Kinshasa	9,9	4,0	29,4	24,4	14,9
Milieu Urbain	7,1	5,1	25,6	20,4	11,2
Milieu Rural	0,8	0,4	4,0	2,3	1,2
RDC	2,4	1,3	10,3	8,1	3,7

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ: population âgée de 10 ans et plus. Note : Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs.

Partout, le chômage frappe plus les natifs que les migrants. En ne s'intéressant qu'au milieu urbain, pour les premiers, le taux de chômage est de 12,5 %, alors que celui des migrants est de 8,6 %. Il est même multiplié par deux à Kinshasa, ville qui concentre le plus de migrants par ailleurs.

Tableau 15 : Taux de chômage BIT selon le genre, le statut migratoire par milieu de résidence

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Natifs				
Hommes	22,1	13,7	1,8	4,6
Femmes	14,7	11,2	1,1	3,2
Ensemble des natifs	18,7	12,5	1,4	3,9
Migrants				
Hommes	11,5	9,5	1,0	4,2
Femmes	7,2	7,3	0,4	2,0
Ensemble des migrants	9,8	8,6	0,7	3,0

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ: population âgée de 10 ans et plus. Note : Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs.

3.2 Qui sont les chômeurs ?

Six chômeurs sur dix sont des hommes. Partout les chômeurs sont majoritairement des hommes. L'âge moyen des chômeurs est de 31 ans, les chômeurs kinois étant les plus âgés. Le niveau moyen d'instruction des chômeurs est de 7,8 années d'études réussies. Les chômeurs de Kinshasa jouissent de plus de deux années d'études supplémentaires par rapport à leurs homologues nationaux, et de deux fois plus que les chômeurs ruraux, ce qui ne fait que refléter le niveau global d'éducation plus élevé entre urbain et rural.

Tableau 16 : Caractéristiques des chômeurs BIT selon le milieu de résidence

	Répartition selon le genre (%)		Age moyen	Nombre moyen d'années d'études	Répartition par catégorie (%)		Durée moyenne du chômage (en mois)	Chômeurs de plus d'un an (%)
	Hommes	Femmes			Primo-demandeurs	Anciens occupés		
Kinshasa	65,8	34,2	33,0	10,2	60,9	39,1	66,7	85,1
Milieu Urbain	59,3	40,7	31,7	8,8	60,1	39,9	57,2	82,2
Milieu Rural	62,6	37,4	28,1	4,7	79,8	20,2	73,7	90,6
RDC	60,1	39,9	30,8	7,8	65,0	35,0	61,3	84,3

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ: population âgée de 10 ans et plus. Note : Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs. Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

Cependant, les chômeurs forment une population hétérogène. Il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les « primo-demandeurs ») et ceux qui ont perdu leur emploi (les « anciens occupés »). 65 % des chômeurs, soit 503 600 individus, sont des primo-demandeurs⁵ (ce qui représente 157 700 personnes dans la capitale, 350 000 sur l'ensemble urbain). L'ajustement de l'emploi formel urbain s'est donc principalement fait à travers le gel des embauches, et seulement en second lieu par compression de personnel.

3.2.1 Les primo-demandeurs

C'est la catégorie la plus féminisée, les trois-quarts des femmes au chômage étant à la recherche d'un premier emploi. Bien que les primo-demandeurs soient plus jeunes que les anciens occupés, le niveau d'étude moyen est sensiblement équivalent.

⁵ La même enquête menée au Cameroun (ESI 2005) montre par exemple une proportion d'anciens occupés légèrement supérieure à celle des primo-demandeurs (53 % contre 47 %). En revanche, Kinshasa présente des proportions sur ces deux catégories très comparables à ceux observés dans les principales agglomérations de l'UEMOA (PARSTAT 2001-2002) ainsi qu'à Douala et Yaoundé au Cameroun en 2005.

3.2.2 Les anciens occupés

Chez les anciens occupés, la perte d'emploi s'explique pour moitié par une mauvaise conjoncture : 51 % des départs à Kinshasa sont dus aux licenciements, fins de contrat, fermetures d'établissements ou compression du personnel (42 % dans d'autres cités urbaines). Un quart des chômeurs kinois a été victime d'un licenciement ou d'une fin de contrat. L'instabilité politique et économique que connaît le pays a entraîné de fait les fermetures d'entreprises et compression du personnel avec un quart des pertes d'emploi dans la capitale. La rémunération insuffisante est dénoncée par environ un chômeur sur dix en milieu urbain.

Tableau 17 : Caractéristiques des chômeurs BIT à Kinshasa et au niveau national

Kinshasa	Age moyen	Nombre moyen d'années d'études	Durée moyenne au chômage (mois)	chômeurs de plus d'un an (%)	RDC	Age moyen	Nombre moyen d'années d'études	Durée moyenne au chômage (mois)	chômeurs de plus d'un an (%)
Primo-demandeurs					Primo-demandeurs				
Hommes	28,5	10,4	68,3	88,3	Hommes	27,3	8,1	63,9	88,6
Femmes	26,7	9,6	59,3	88,8	Femmes	25,7	7,1	57,3	83,6
Ensemble	27,8	10,1	64,6	88,5	Ensemble	26,6	7,6	60,9	86,4
Anciens actifs occupés					Anciens actifs occupés				
Hommes	42,6	10,1	73,9	80,2	Hommes	40,0	8,5	66,1	83,3
Femmes	35,8	9,4	57,0	78,7	Femmes	35,8	6,8	52,9	73,9
Ensemble	41,0	9,9	70,1	79,8	Ensemble	38,7	8,0	62,0	80,4
Ensemble des chômeurs					Ensemble des chômeurs				
Hommes	35,0	10,3	70,9	84,6	Hommes	32,4	8,3	64,7	86,5
Femmes	29,1	9,5	58,7	86,1	Femmes	28,4	7,0	56,1	81,0
Ensemble	33,0	10,2	66,7	85,1	Ensemble	30,8	7,8	61,3	84,3

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ: population âgée de 10 ans et plus. Note : Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs. Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

3.3 Caractéristiques et durée du chômage

La durée du chômage est longue, puisqu'elle atteint en moyenne plus de cinq ans au niveau national, (67 mois à Kinshasa). Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi, que comme la véritable durée du chômage, pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Même si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec prudence, ils n'en constituent pas moins un indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail. Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée (c'est-à-dire de plus d'un an). Plus de 84 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an. Dans l'ensemble, le chômage de longue durée frappe relativement plus les primo-demandeurs que les anciens occupés (respectivement 86 % et 80 %) et également davantage les hommes que les femmes (respectivement 87 % et 81 %).

3.4 Le mode de recherche d'emploi

La mobilisation du réseau des solidarités familiales est l'option privilégiée des chômeurs dans leur recherche d'emploi. Cette stratégie est adoptée par plus de huit chômeurs sur dix. La prospection directe auprès des employeurs concerne à peine plus d'un chômeur sur dix (13,5 %). Enfin, le recours aux petites annonces concerne 2 % des chômeurs. En dehors de la capitale, en milieu urbain 5 % des chômeurs ont fait une démarche pour trouver un travail auprès d'une agence pour l'emploi (moins de 2 % à Kinshasa). En moyenne, moins de 5 % des chômeurs kinois sont inscrits dans un service de placement. Les faibles taux d'inscription des chômeurs auprès des agences de placement, essentiellement publiques, s'expliquent principalement par la méconnaissance de ces institutions par les chômeurs : plus des deux tiers des non-inscrits n'en ont jamais entendu parlé. Un sérieux effort doit donc être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs, notamment en matière d'informations. Il convient de leur faciliter les démarches de recherche d'emplois, en cherchant à mettre en relation les

offres d'emplois non satisfaites en provenance des entreprises avec le profil de candidats potentiels, aujourd'hui au chômage. De plus, il apparaît clairement que les agences de placement des chômeurs ne jouent pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurées.

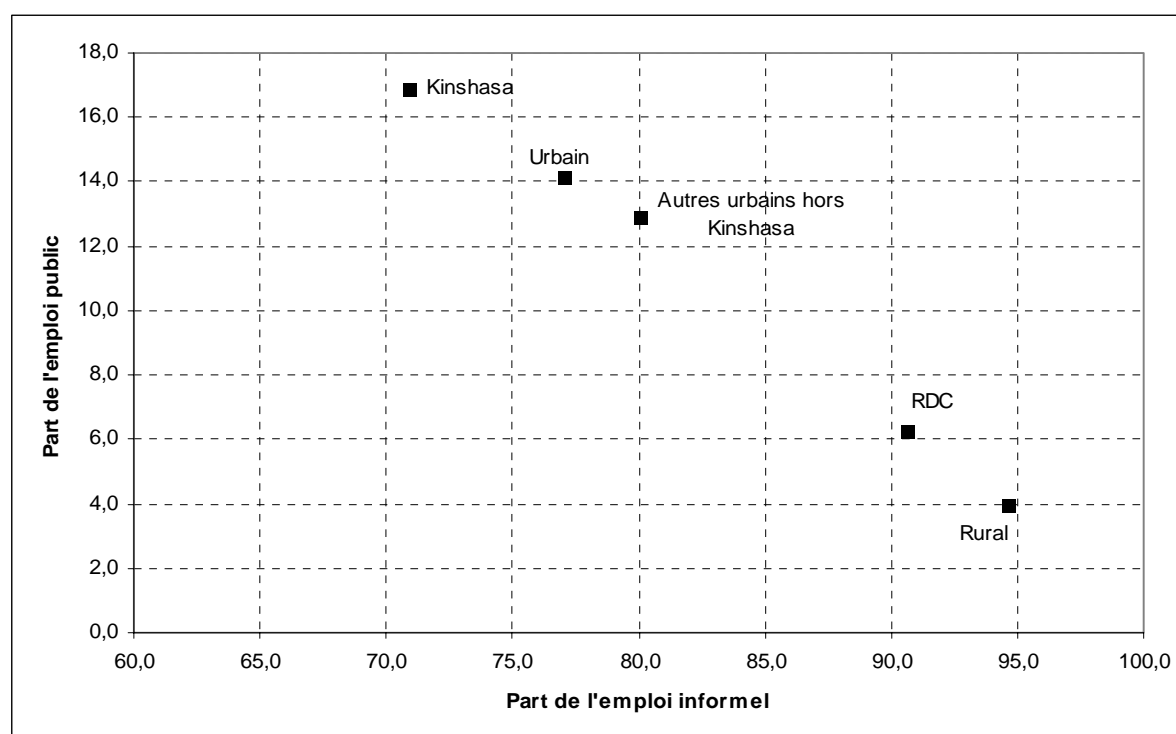
3.5 Le type d'emploi recherché

En milieu urbain, les trois quarts des chômeurs recherchent un emploi salarié (80 % à Kinshasa). Le reste préfère un emploi indépendant et à peine un sur dix est indifférent au type d'emploi recherché. Dans les mêmes proportions les chômeurs souhaitent un emploi permanent à plein temps avec un horaire hebdomadaire moyen de 42 heures. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler, et non d'un volant de main-d'œuvre situé aux marges de l'activité économique.

Finalement, les chômeurs se montrent relativement flexibles quant au type d'emploi recherché : un cinquième est prêt à travailler dans n'importe quel type d'entreprises et près d'un sur deux est indifférent quant à la branche ou à la profession. Enfin, moins de 10 % sont attirés par l'administration publique à Kinshasa, la même proportion s'applique à ceux qui déclarent être leur propre chef. Le chômage ne traduit donc pas uniquement l'insatisfaction d'une main-d'œuvre aux ambitions incompatibles avec les conditions en vigueur sur le marché, mais aussi, au moins en partie, l'absence réelle d'opportunités d'emplois.

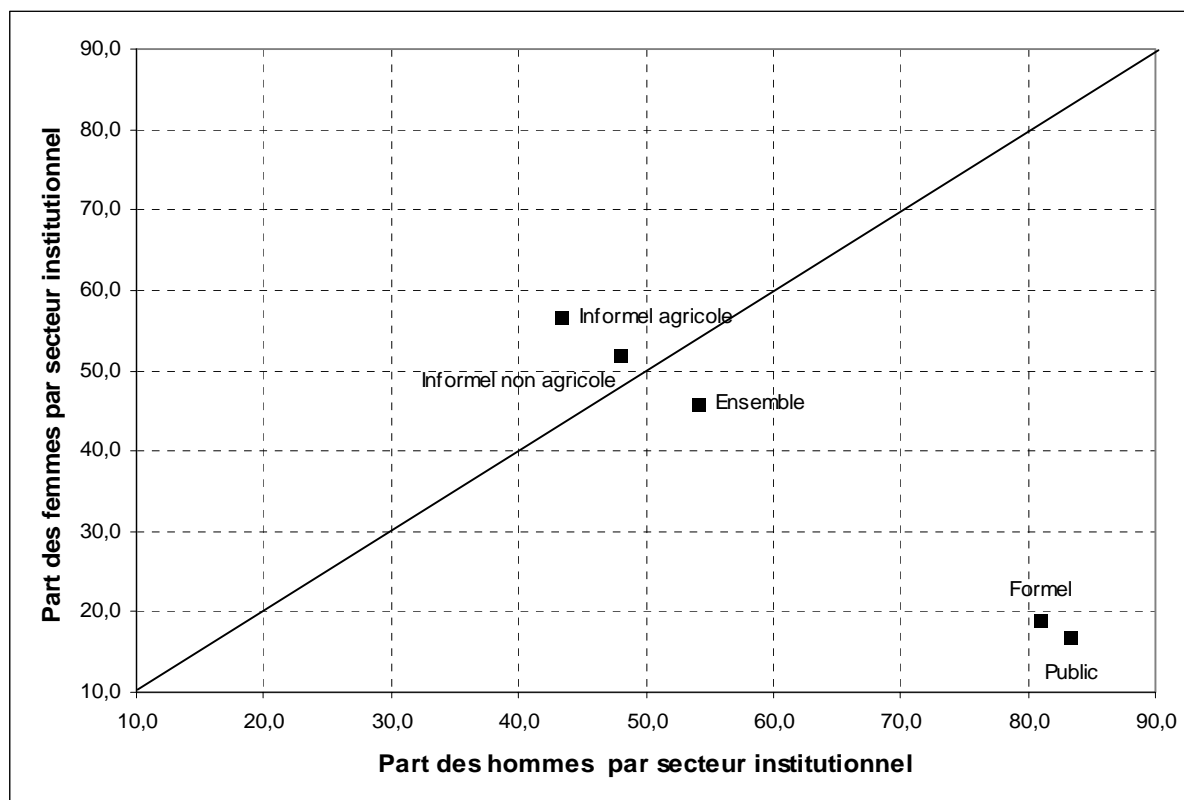
4 STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS

Graphique 10 : Part de l'emploi informel et de l'emploi public



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Graphique 11 : Part des hommes et des femmes par secteur institutionnel en milieu Urbain



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

En 2005, on estimait à 20 343 500 le nombre d'actifs occupés, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant un emploi. La capitale concentre 7,3 % des actifs occupés. Au niveau national, la moitié des emplois sont occupés par des femmes, mais elles sont minoritaires en milieu urbain avec 46 % des emplois occupés. Les migrants sont également minoritaires, représentant un tiers des actifs occupés dans les villes contre un quart en zone rurale. L'ancienneté moyenne est de 8 ans à Kinshasa et 14 ans pour les ruraux, reflétant l'entrée précoce dans le monde de l'agriculture.

Si on se concentre sur le milieu urbain, globalement le taux de salarisation, qui constitue un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, est de 29 %. Dans la capitale, un peu plus d'un tiers des actifs occupés exerce donc comme salarié.

Souvent mise en avant, la pluri-activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu et compenser leur chute en période de récession. Sur 4 600 000 actifs occupés au niveau urbain, moins d'un sur dix déclare exercer une activité secondaire au cours de la semaine de référence. En fait, 13 % des actifs occupés ont exercé un autre travail, parallèlement à leur emploi principal au cours de l'année écoulée. C'est à Kinshasa que le taux de pluri-activité est le plus faible (6,5 %), tandis qu'en milieu rural, près de 18 % exercent une activité secondaire.

Tableau 18 : Caractéristiques des personnes exerçant un emploi

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Nombre d'emplois	1 477 400	4 596 800	15 746 600	20 343 500
Hommes (%)	55,1	54,0	47,8	49,2
Femmes (%)	44,9	46,0	52,2	50,8
Migrants (%)	45,3	33,3	24,7	26,6
Age moyen	39,4	38,1	36,0	36,5
Années d'études réussies	9,2	8,1	4,2	5,1
Durée dans l'emploi (années)	8,1	8,7	14,2	12,9
C.S.P. (%)				
Cadres	14,9	9,5	1,7	3,5
Travailleurs indépendants	60,3	62,2	59,4	60,0
Employés, ouvriers	16,0	14,6	3,4	5,9
Manœuvres et autres	6,5	5,8	1,7	2,6
Aides familiaux	2,3	7,9	33,9	28,0
Taux de salarisation	35,7	28,9	6,1	11,2
Taux de pluriactivité sur les 12 derniers mois	9,1	13,0	24,4	21,9
Taux de pluriactivité sur les 7 derniers jours	6,5	9,1	17,8	15,8

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Six actifs occupés sur dix sont à la tête de leur propre unité de production, comme patron employant des salariés, ou à leur propre compte. La catégorie socio-professionnelle (CSP) des employés et des ouvriers, qui est largement majoritaire dans les pays développés, compte pour moins de 15 % des emplois en milieu urbain. La structure par CSP est en toute logique différente en milieu rural où un tiers des emplois est attribué aux aides familiaux.

La structure par branche des emplois présente l'opposition classique entre villes et campagnes. C'est évidemment le secteur tertiaire (commerce et services) qui prédomine en milieu urbain. Il regroupe plus des deux tiers des emplois urbains, jusqu'à 80 % à Kinshasa. Par essence, le secteur primaire est généralement absent de la structure par branche dans les grandes agglomérations mais les zones urbanisées autres que la capitale regroupent jusqu'à 22 % des emplois dans le secteur agricole. Les activités industrielles ne comptent guère plus de 15 % des emplois. En milieu rural, l'agriculture mobilise majoritairement l'ensemble de la main d'œuvre.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue six secteurs: les administrations publiques, le secteur parapublic, le secteur privé formel, le secteur informel non agricole, le secteur informel agricole, et enfin le secteur social. C'est évidemment l'ensemble du secteur informel qui occupe la première place : 91 % des actifs occupés y sont employés au niveau national, variant de 71 % dans la capitale à 95 % en zone rurale. Le secteur public vient en deuxième position avec 17 % des emplois kinois. Enfin, moins d'un actif sur dix travaille dans le secteur privé formel de la capitale tandis que ce secteur est quasiment inexistant en milieu rural. A Kinshasa, cette structure par secteur institutionnel présente à nouveau de remarquables similitudes avec les principales agglomérations des pays d'Afrique de l'Ouest⁶.

⁶ « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA. Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 », revue STATECO n°99, 2005.

Tableau 19 : Structure des emplois par secteur institutionnel et par secteur d'activité

	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Secteur institutionnel				
Administration	11,9	9,6	3,0	4,5
Para public	5,0	4,6	1,0	1,8
Privé formel	8,8	5,9	0,6	1,8
Informel non agricole	65,8	55,6	9,7	20,0
Informel agricole	5,1	21,5	84,9	70,6
Associations	3,4	2,9	0,9	1,4
Secteur d'activité				
Secteur primaire	5,8	22,0	85,9	71,5
Industrie et BTP	14,8	14,8	4,8	7,1
Commerce	42,3	34,7	3,6	10,6
Services	37,1	28,4	5,8	10,9

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Branches d'activité : le secteur primaire comprend l'agriculture, l'élevage la pêche et la sylviculture. L'industrie comprend les industries manufacturières et extractives et le BTP. Le commerce comprend le commerce de gros et de détail. Les services comprennent les hôtels et restaurants, les services de réparation, les activités de loisirs, touristiques ainsi que les services domestiques, les services aux collectivités, les services aux entreprises, les banques et les services financiers, les transports et télécommunications, et les autres services.

4.1 Le secteur public

Les emplois publics sont naturellement concentrés dans les branches non marchandes. En milieu urbain, c'est dans le secteur public que l'on observe la plus forte proportion de migrants : 49,7 %. Les employés du secteur public sont d'une qualification supérieure à l'ensemble de la population active.

Le secteur public dans la capitale : bien qu'il ne compte que 16,9 % des actifs occupés à Kinshasa, le secteur est composé majoritairement de cadres (60,8 %). Le niveau d'instruction des salariés y est de loin le plus élevé : 12,8 années d'études scolaires réussies en moyenne dans la capitale. Avec un âge moyen de 46 ans, les actifs de ce secteur sont les plus âgés, ont un niveau scolaire plus élevé mais aussi une ancienneté supérieure à tous les autres secteurs. Ainsi, les employés du secteur public ont en moyenne près de 12 ans d'ancienneté, 5 ans de plus en moyenne que dans les autres secteurs. Une telle longévité dans l'emploi est la conséquence du mode de régulation des carrières (phénomène de l'emploi à vie), mais aussi du gel des embauches qui a surtout pénalisé les plus jeunes. Cette politique a contribué au vieillissement de la pyramide des âges de ce secteur d'activité.

4.2 Le secteur privé formel

Après le secteur public, le secteur privé formel présente le plus fort taux de salarisation, (92 % dans l'ensemble urbain). Mais, à bien des égards, il se différencie de l'idée qu'on peut se faire d'un secteur moderne et fortement concentré que l'on rencontre dans les pays plus développés. Ainsi en milieu urbain, les actifs occupés dans ce secteur sont relativement plus nombreux dans les entreprises de moins de 10 personnes que dans celles de plus de 50 personnes, respectivement 37 % et 29 % des emplois. En fait 21 % des emplois privés formels se trouvent dans des unités d'effectif inférieur à 6 personnes. En termes de caractéristiques de la main-d'œuvre urbaine, la moyenne d'âge (38,3 ans) est nettement plus faible que dans le secteur public urbain (44,2 ans). Après ceux du secteur public, les employés du secteur privé formel sont les mieux formés, avec 10,9 années d'études scolaires réussies en moyenne.

Tableau 20 : Structure des emplois par secteur institutionnel et milieu de résidence

	Répartition des emplois (%)	Age Moyen	Proportion de femmes (%)	Proportion de migrants (%)	Années d'études réussies	Ancienneté dans l'emploi (en années)
Kinshasa						
Public	16,9	46,1	17,9	63,7	12,8	11,9
Privé formel	8,8	40,2	18,7	47,4	11,0	6,5
Informel non agricole	69,2	37,3	55,1	39,6	8,3	7,3
Informel agricole	5,1	44,6	41,8	57,9	6,4	9,5
Ensemble	100	39,4	44,9	45,3	9,2	8,1
Milieu Urbain						
Public	14,2	44,2	16,7	49,7	11,9	12,1
Privé formel	5,9	38,3	19,0	37,8	10,9	6,3
Informel non agricole	58,5	35,9	52,0	31,0	7,9	6,8
Informel agricole	21,5	39,9	56,6	27,4	5,3	12,0
Ensemble	100	38,1	46,1	33,3	8,1	8,6
Milieu Rural						
Public	4,0	39,3	16,1	31,0	10,1	10,5
Privé formel	0,6	37,2	24,8	53,0	7,0	9,9
Informel non agricole	10,6	32,3	35,6	27,8	5,3	8,2
Informel agricole	84,9	36,3	56,2	23,8	3,7	15,1
Ensemble	100	36,0	52,2	24,7	4,2	14,2
RDC						
Public	6,3	41,8	16,4	40,6	11,0	11,3
Privé formel	1,8	38,1	20,4	41,5	10,0	7,2
Informel non agricole	21,4	34,6	45,7	29,8	6,9	7,3
Informel agricole	70,6	36,6	56,2	21,1	3,8	14,9
Ensemble	100	36,5	50,9	26,6	5,1	12,9

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note : le secteur informel non agricole comprend aussi le secteur associatif.

4.3 Le secteur privé informel

La couverture nationale de l'enquête permet de distinguer les activités informelles agricoles des activités non agricoles, ces dernières étant concentrées en milieu urbain.

4.3.1 Le secteur informel non agricole en milieu urbain :

Elles proviennent à plus de 90 % d'unités de production de moins de 6 personnes, dont 69 % sont des auto-emplois. Le taux de salariat est ainsi le plus faible avec moins de 15 %. Plus de la moitié des emplois informels non agricoles (57 %) se trouve dans le commerce et 22 % dans les services. Le secteur industriel n'est cependant pas négligeable dans le secteur informel, puisqu'il compte plus de 20 % des emplois.

Environ 18 % des actifs informels exercent dans un véritable local professionnel (12,4 % à Kinshasa). Le travail à domicile sans installation particulière concerne 18 % des actifs informels (20,2 % à Kinshasa), tandis que 7 % des travailleurs informels exercent à la maison dans un emplacement réservé à cet effet (6 % à Kinshasa). Par ailleurs, les travailleurs exerçant sur les marchés publics et les ambulants représentent respectivement plus de 20 % et 11 % des emplois.

La main-d'œuvre du secteur informel est relativement plus jeune : 20 % des actifs ont moins de 25 ans. Avec un niveau d'études moyen de 7,9 années, c'est aussi le secteur le plus féminisé puisque 55,1 % des actifs informels à Kinshasa sont des femmes. Contrairement à une idée reçue qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'informel que la proportion de migrants est la plus faible.

4.3.2 Le secteur informel agricole en milieu rural :

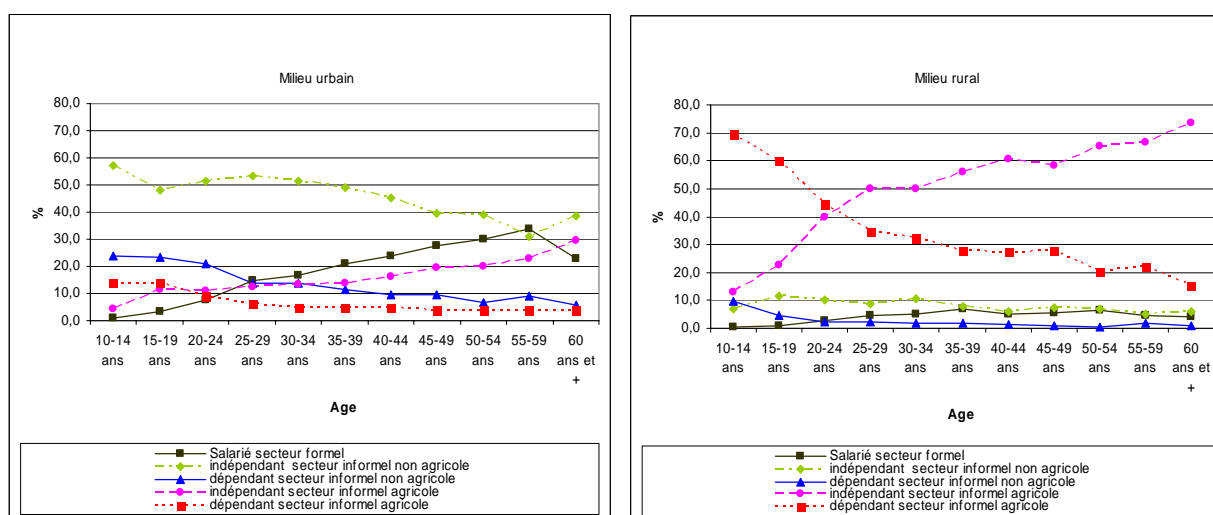
Près de la moitié des unités de production (48 %) sont des unités de deux personnes et 27 % sont des auto-emplois. C'est un secteur également très féminisé et la main d'œuvre est plus âgée avec plus de six actifs informels sur dix ayant dépassé les 40 ans. Le niveau scolaire est très faible avec moins de 4 années d'études. L'ancienneté dans l'emploi est la plus longue ce qui témoigne de l'attachement des populations rurales à leurs terres et/ou de l'incapacité de migrer vers les centres urbains.

4.4 La répartition de la population active occupée selon la classe d'âge

Il est intéressant d'analyser la composition de la main-d'œuvre en fonction de l'âge. Au niveau national, on distingue cinq grands groupes qui se partagent la totalité de la population active occupée : le salariat dans le secteur formel public et privé (8 %), le travail indépendant, sous forme de travail à compte propre ou comme patron, soit dans le secteur informel non agricole (17 %), soit dans le secteur informel agricole (43 %), le travail dépendant comme salarié, apprenti ou aide familial, soit dans l'informel non agricole (4,5 %), soit dans l'informel agricole (27,5 %).

Quel que soit le milieu, trois périodes semblent se succéder. En milieu urbain, les trois quarts des jeunes actifs occupés de moins de 20 ans exercent dans le secteur informel non agricole, principalement comme travailleurs dépendants (versus 83 % dans l'agriculture en milieu rural). La deuxième étape voit l'émergence du salariat dans le secteur formel urbain comme mode d'insertion sur le marché du travail qui ne cesse de croître jusqu'à 55 ans, tandis qu'au-delà, la troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'œuvre vers des emplois informels agricoles ou non agricoles, comme travailleurs indépendants (établissement à son compte). Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnelle en milieu urbain : acquisition d'une première expérience professionnelle informelle, puis intégration dans le secteur formel comme salarié, suivi d'une mise à son compte en fin de vie active avec le capital humain et financier accumulé au cours de l'étape antérieure. Cependant, l'analyse devrait aussi prendre en compte l'impact de la conjoncture économique qui a un effet central sur la composition sectorielle de la main-d'œuvre, mais pour aucune classe d'âge le salariat formel est plus important que le travail indépendant.

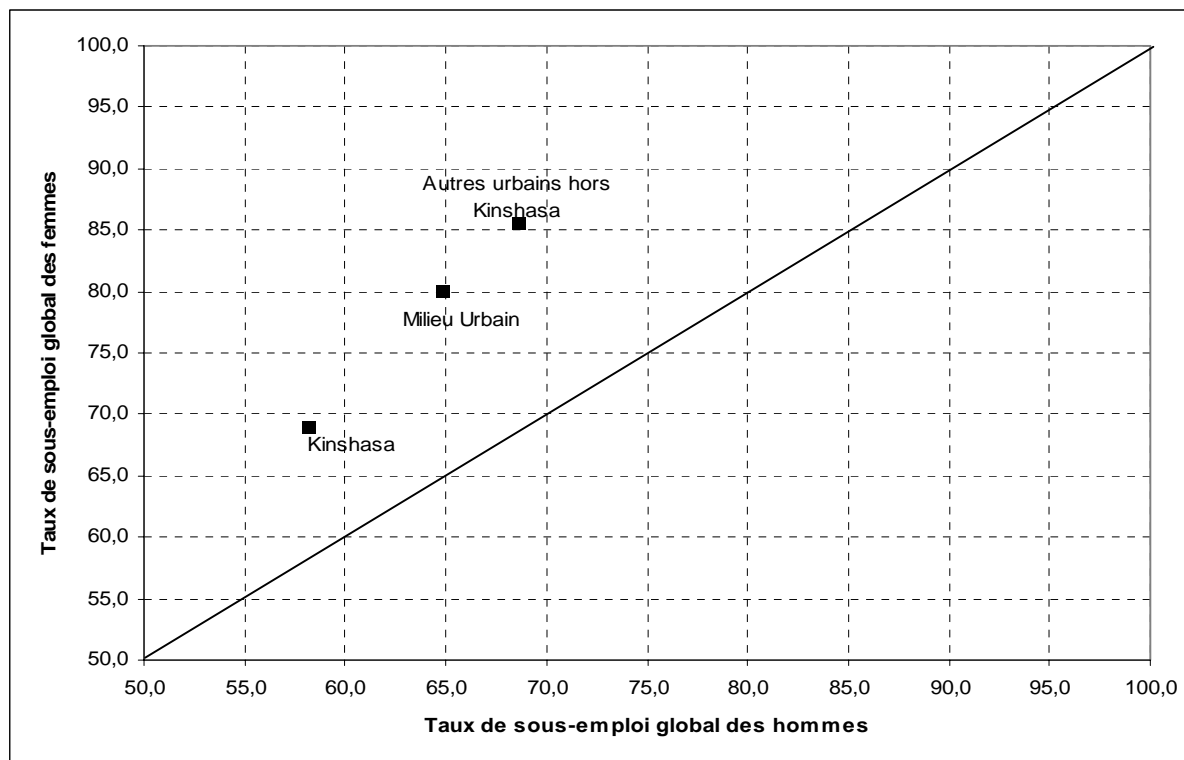
Graphique 12 : Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois selon le milieu de résidence



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

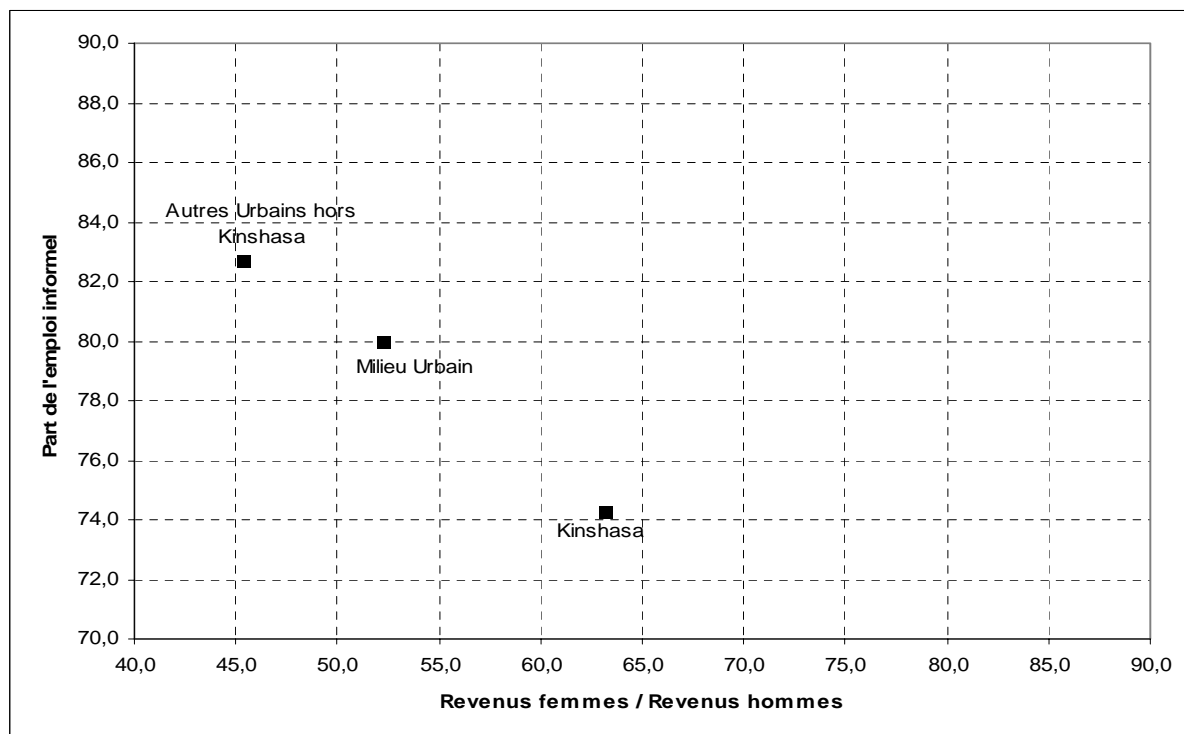
5 REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE

Graphique 13 : Taux de sous-emploi global selon le genre



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Graphique 14 : Rémunération relative des femmes et poids de l'emploi informel



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Le revenu d'activité constituant la majeure partie des revenus des individus et des ménages africains, l'analyse de cet indicateur permet d'apprécier non seulement la qualité des emplois générés par les différents secteurs productifs, mais aussi de mesurer le niveau de vie et l'état de la pauvreté en RDC. Il convient de souligner que, comme dans toutes les enquêtes auprès des ménages, l'appréhension des revenus est toujours extrêmement délicate. De plus, en milieu rural qui est constitué à plus de 90 % d'agriculteurs, les revenus observés dans l'enquête emploi ne sont vraisemblablement pas fiables. Aussi, le chapitre sur les revenus portera uniquement sur l'observation des revenus provenant de l'activité principale en milieu urbain, en particulier dans la capitale. Aussi, les résultats ci-dessous doivent être interprétés avec précaution.

5.1 Les revenus dans l'emploi principal

La situation du pays causée par les conflits armés met en lumière la faiblesse des revenus en RDC. Le revenu mensuel moyen en milieu urbain est de 19 000 FCFC, les actifs étant un peu mieux rémunérés dans la capitale que dans les autres villes urbaines. D'après les enquêtes sur l'emploi réalisées dans les principales agglomérations des pays de l'Afrique de l'Ouest⁷, les actifs occupés du secteur public sont relativement mieux rémunérés que ceux du secteur privé. L'enquête ESI au Cameroun en 2005 vérifie également cette assertion. En revanche, les résultats de l'enquête en RDC montrent une situation salariale parmi les fonctionnaires congolais précaire. En milieu urbain, près d'un actif occupé sur dix travaille dans l'administration et gagne en moyenne près de 17 000 FCFC par mois (23 800 FCFC à Kinshasa). Les grandes entreprises publiques qui emploient 5 % des actifs occupés les rémunèrent deux à trois fois plus que dans l'administration.

Tableau 21 : Revenu mensuel moyen par secteur institutionnel et secteur d'activité (emploi principal)

	Kinshasa (milliers FCFC)	Autres Urbains (milliers FCFC)	Milieu Urbain (milliers FCFC)
Secteur institutionnel			
Public	36,9	19,8	26,6
dont :			
- Administration	23,8	12,0	16,9
- Entreprises publiques	68,2	34,6	46,7
Privé formel	43,4	37,5	40,2
Informel non agricole	23,0	17,2	19,4
Informel agricole	18,3	6,8	7,6
Secteur d'activité			
Secteur primaire	19,6	7,0	8,0
Industrie	30,1	22,8	25,1
Commerce	23,8	16,1	19,1
Services	30,3	20,5	24,6
Ensemble	27,0	15,4	19,0

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note: le secteur informel non agricole comprend aussi les associations

Le revenu mensuel moyen varie aussi en fonction de la branche d'activité. Avec 15 % des emplois occupés, les revenus dans le secteur industriel sont de même niveau que ceux observés dans les services où près d'un actif sur trois est employé en milieu urbain.

Face à une désorganisation de la fonction publique, mais situé dans une position intermédiaire, le revenu mensuel des salariés du secteur privé formel au sein de la capitale atteint 43 400 FCFC. Avec une ancienneté moyenne de 6 ans contre 12 ans dans le secteur public, les employés du secteur privé à Kinshasa travaillent également plus longtemps avec près de 49 heures par semaine contre 43 heures dans le public par exemple. Au sein du secteur informel, il faut distinguer les revenus provenant des activités non agricoles des activités agricoles, puisqu'encore une fois, les revenus de cette branche sont plus difficiles à appréhender. Les revenus moyens du secteur informel non agricole sont inférieurs à

⁷ Rapport d'analyse régionale phase 1, « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la principale agglomération de sept Etats membres de l'UEMOA. Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 ».

20 000 FCFC en milieu urbain pour un temps de travail hebdomadaire de plus de 45 heures. Les conditions de travail sont moins favorables qu'ailleurs (si on excepte les activités agricoles), moins d'un travailleur dépendant sur trois possède un contrat de travail et seulement 16 % reçoivent un bulletin de paie.

Tableau 22 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

	Ensemble des actifs						Travailleurs dépendants		
	Durée hebdomadaire de travail		Revenus mensuels (milliers FCFC)		Revenus horaires (en FCFC)		Avec un bulletin de paie	Avec CDI ou CDD	Travailleur Permanent
	Moyenne	Médiane	Moyen	Médian	Moyen	Médian	%	%	%
<i>Kinshasa</i>									
Public	43,2	45,0	36,9	17,6	230	98	76,3	91,7	98,1
Privé formel	48,8	48,0	43,4	25,2	235	128	60,5	63,4	84,7
Informel non agricole	47,1	48,0	23,0	12,6	146	75	19,0	36,1	78,8
Informel agricole	40,2	42,0	18,3	9,5	141	62	0,0	6,0	47,5
Total	46,2	48,0	27,0	16,4	168	83	52,1	65,2	87,8
<i>Autres Urbains hors Kinshasa</i>									
Public	41,5	42,0	19,8	7,5	112	46	65,0	78,1	97,9
Privé formel	47,5	48,0	37,5	25,0	209	165	58,3	60,8	89,8
Informel non agricole	44,3	48,0	17,2	7,8	137	74	15,0	22,1	73,0
Informel agricole	33,6	35,0	6,8	4,0	71	45	1,6	4,5	81,0
Total	40,9	42,0	15,4	7,5	118	50	34,9	42,6	85,6
<i>Ensemble Urbain</i>									
Public	42,2	42,0	26,6	11,3	159	74	69,4	83,3	98,0
Privé formel	48,1	48,0	40,2	25,0	220	127	59,3	62,0	87,3
Informel non agricole	45,3	48,0	19,4	10,0	141	63	16,4	27,0	75,4
Informel agricole	34,1	35,0	7,6	5,0	76	36	1,6	4,6	79,7
Total	42,6	44,0	19,0	9,4	134	60	40,7	50,2	86,4

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note: le secteur informel non agricole comprend aussi les associations

Note: les travailleurs dépendants comprennent l'ensemble des salariés + apprentis + aides familiaux

5.2 Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants

La qualité des emplois ne dépend pas seulement des revenus qu'ils procurent ou de la charge horaire qu'ils imposent. Elle met en jeu d'autres caractéristiques, tels que la régularité de l'emploi, la possession de contrat de travail, l'existence de prestations sociales ou de congés payés, le fait d'avoir bénéficié d'une promotion ou d'une formation interne de la part de l'entreprise, etc.

En milieu urbain, près de neuf emplois sur dix sont permanents. Les emplois occasionnels sont quasi-inexistants dans le secteur public (moins de 2 %), tandis qu'un emploi sur huit est occasionnel dans les entreprises privées formelles. Même dans le secteur informel, l'emploi permanent est largement majoritaire (75,4 % dans l'informel non agricole). Donc, la précarité des emplois ne se manifeste pas par la multiplication de « petits boulots » successifs ou d'emplois de courte durée, comme c'est le cas dans la plupart des pays développés.

En fait, la précarité des emplois se manifeste par la faible contractualisation des relations de travail. Un employé sur deux n'a aucun contrat écrit vis-à-vis de son employeur et quatre sur dix ne possèdent pas de bulletin de paie. Bien sûr, le type de relations de travail est très diversifié selon le secteur institutionnel. Dans le secteur public, 83,3 % des salariés sont détenteurs de contrat de travail et 69,4 % d'un bulletin de paie (91,7 % avec contrat et 76,3 % avec bulletin dans la capitale), contre respectivement 62 % et 59,3 % dans le secteur privé formel. Dans le secteur informel non agricole, la contractualisation est moins importante : 27 % de travailleurs dépendants ont un contrat écrit et moins de 16 % disposent d'une feuille de paie.

5.3 Une hiérarchie salariale toujours respectée

A secteur institutionnel donné, la hiérarchie de revenus est toujours respectée, des cadres aux manœuvres. Cependant, l'existence d'une forte composante non salariale sur le marché du travail vient brouiller les cartes de cette hiérarchie. En particulier, les travailleurs à leur propre compte, qui représentent 60 % des emplois à Kinshasa, obtiennent des revenus d'activité très hétérogènes. Ce sont bien sûr les cadres et les patrons qui gagnent le plus. Ils sont d'ailleurs plutôt mieux payés dans le secteur privé formel que dans le secteur public. Cet avantage en faveur des cadres du privé s'explique par l'existence de catégories minoritaires privilégiées en matière de salaire. Viennent ensuite les employés et ouvriers, tandis que les manœuvres et autres (apprentis, aides familiaux) ferment la marche.

Tableau 23 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel dans la capitale

Kinshasa	Répartition des travailleurs (en %)	Ancienneté dans l'emploi (en années)	Durée hebdomadaire de travail (en heures)	Revenu mensuel (milliers FCFC)	
				Moyen	Médian
<i>Secteur public</i>					
Cadres	60,8	11,8	43,2	48,4	18,9
Employés, ouvriers	36,5	11,9	43,0	19,2	12,6
Manœuvres et autres	2,7	14,6	46,0	18,1	12,6
<i>Privé formel</i>					
Patrons et cadres	31,6	7,5	47,5	72,1	37,8
Travailleurs indépendants	3,2	15,5	51,8	77,1	63,0
Employés, ouvriers	42,8	6,1	49,6	31,8	26,5
Manœuvres et autres	19,2	4,9	49,1	23,4	18,9
Aides familiaux	3,1	1,2	45,8	23,4	5,0
<i>Informel non agricole</i>					
Patrons et cadres	2,5	8,1	45,6	55,1	37,8
Travailleurs indépendants	80,5	7,8	46,6	23,1	12,6
Employés, ouvriers	8,7	5,8	52,5	24,7	18,9
Manœuvres et autres	6,0	3,5	49,4	12,0	9,5
Aides familiaux	2,4	2,7	39,5	8,9	0

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Notes: La répartition des emplois est calculée au sein de chaque secteur. Le secteur informel non agricole comprend aussi les associations

La proportion de ceux qui gagnent moins que le salaire minimum garanti (8 970 FCFC en 2004 à Kinshasa) se situe à 41 % dans la capitale et à plus de 64 % dans les autres villes urbaines. Comme dans les autres capitales d'Afrique de l'Ouest, ce résultat montre clairement que la législation en vigueur est loin d'être respectée. C'est bien sûr dans le secteur informel que cette part est la plus forte. A l'autre extrémité, environ 12 % des travailleurs kinois perçoivent plus de quatre fois le salaire minimum, un quart parmi les actifs du secteur privé formel.

Tableau 24 : Répartition des revenus d'activité de l'emploi principal par tranche minimum garanti

	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Ensemble
<i>Kinshasa</i>					
% d'actifs occupés dont le revenu est inférieur au SMIG	29,4	18,0	45,8	54,8	41,0
% d'actifs occupés dont le revenu est supérieur à quatre fois le SMIG	15,7	25,1	9,1	11,0	11,7
<i>Autres urbains hors Kinshasa</i>					
% d'actifs occupés dont le revenu est inférieur au SMIG	63,0	27,0	57,9	82,2	64,3
% d'actifs occupés dont le revenu est supérieur à quatre fois le SMIG	13,1	25,2	7,9	1,0	7,3
<i>Milieu urbain</i>					
% d'actifs occupés dont le revenu est inférieur au SMIG	49,6	22,9	53,4	80,3	56,9
% d'actifs occupés dont le revenu est supérieur à quatre fois le SMIG	14,1	25,1	8,4	1,7	8,7

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Dans l'ensemble, que ce soit en termes de revenu moyen ou médian, les femmes gagnent moitié moins que les hommes. Dans la capitale les inégalités sont un peu moins prononcées, puisque les hommes gagnent en moyenne 1,6 fois plus que les femmes alors que dans les autres villes urbaines, le rapport est de 2,2. Ces écarts traduisent bien l'importance des aides familiaux, très massivement féminins.

Tableau 25 : Revenus d'activité de l'emploi principal selon le genre

	Kinshasa	Autres urbains hors Kinshasa	Ensemble Urbain
Revenu mensuel moyen			
Hommes	32 300	20 700	24 500
Femmes	20 400	9 400	12 800
Rapport Hommes / Femmes	1,6	2,2	1,9
Revenu mensuel médian			
Hommes	18 900	10 000	15 000
Femmes	9 600	6 000	7 500
Rapport Hommes / Femmes	2,0	1,7	2,0

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

5.4 Horaires de travail et sous-emploi

Mesuré en termes de nombre d'heures de travail effectif, le volume de travail fourni par les travailleurs du secteur privé formel est toujours supérieur à celui déclaré dans le secteur public : 49 heures par semaine dans les entreprises privées formelles à Kinshasa contre 45 heures dans les entreprises publiques et 42,5 heures dans l'administration. La charge horaire des employés du secteur informel non agricole est également lourde, avec en moyenne une heure hebdomadaire de moins que dans le secteur privé formel.

Pour l'ensemble des actifs occupés à Kinshasa, la durée du travail a une distribution très étalée : près d'un quart travaille moins de 35 heures par semaine (36 % dans les autres villes urbaines) et 39 % plus de 48 heures (29 % dans autres villes). Si on considère comme « horaires normaux » la plage hebdomadaire comprise entre 35 et 48 heures, plus d'un tiers de la main-d'œuvre est concernée. C'est évidemment les salariés kinois du secteur formel public et privé qui bénéficient le plus du respect des

horaires de travail. Près de six fonctionnaires sur dix et près d'un salarié du privé formel sur deux exercent effectivement entre 35 à 48 heures tandis qu'ils sont seulement 29 % parmi les travailleurs du secteur informel non agricole. La durée du travail est bien plus longue dans l'informel non agricole, puisque 45 % des actifs de ce secteur travaillent au-delà de 48 heures par semaine, contre 20 % dans le secteur formel public et 39 % dans le privé formel.

5.4.1 Sous-emploi visible

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du *sous-emploi visible*. Ainsi, l'ensemble de ceux qui travaillent moins de 35 heures de manière involontaire représente 19,6 % des actifs occupés kinois, et donc un sous-emploi massif. Le taux de sous-emploi visible est plus élevé dans les autres villes et il touche davantage les femmes que les hommes. C'est dans le secteur informel non agricole à Kinshasa que le sous-emploi visible est le plus élevé, le taux atteignant 21 % contre 12 % dans le secteur privé formel

Tableau 26 : Les différentes formes de sous-emploi

	Sous-emploi visible	Sous-emploi invisible	Sous-emploi global
Hommes			
Kinshasa	18,0	33,5	58,1
Autres urbains hors Kinshasa	27,7	50,9	68,6
Ensemble Urbain	24,6	45,3	64,8
Femmes			
Kinshasa	21,6	49,8	69,0
Autres urbains hors Kinshasa	34,5	71,8	85,6
Ensemble Urbain	30,5	65,1	80,1
Ensemble			
Kinshasa	19,6	40,8	63,0
Autres urbains hors Kinshasa	30,9	60,7	76,7
Ensemble Urbain	27,3	54,4	71,9

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : ensemble des actifs occupés pour les types de sous-emploi visible et invisible ; ensemble des actifs (occupés et chômeurs) pour le sous-emploi global.

5.4.2 Sous-emploi invisible

Le *sous-emploi visible* ne constitue qu'une modalité à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut, elle aussi, être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible. On qualifie cette forme de sous-emploi de « *sous-emploi invisible* ».

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le sous-emploi invisible. Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum. On peut alors estimer le taux de sous-emploi invisible à 54,4 % de la main-d'œuvre pour l'ensemble du milieu urbain. Même à Kinshasa, où il sévit avec le moins d'acuité, il reste supérieur à 45 %.

Encore une fois, c'est dans le secteur informel que cette manifestation du désajustement entre offre et demande de travail est la plus criante. Dans la capitale, plus de 45 % des informels non agricoles sont en situation de sous-emploi invisible contre un cinquième des actifs dans le secteur privé formel. La précarité des fonctionnaires kinois est également mise en évidence puisque 38 % d'entre eux sont en situation de sous-emploi invisible contre 8,8 % dans les entreprises publiques.

Si les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible, sous-emploi invisible) sont agrégées pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, on obtient un taux de sous-emploi global de 63 % à Kinshasa et 76,7 % dans les autres villes. Comme dans les principales agglomérations observées d'Afrique de l'Ouest, le sous-emploi du facteur travail apparaît comme le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie urbaine.

6 INSERTION DES MENAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Dans les chapitres précédents, les données portant sur le marché du travail ont été traitées en considérant les individus comme unités d'analyse de base. Or, il est clair qu'un certain nombre de décisions individuelles (décisions de poursuivre des études, de se présenter sur le marché du travail, choix du secteur d'activité, etc.) sont prises, au moins en partie, à l'échelle des ménages. L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier le mode d'insertion des ménages, pris comme entité spécifique, sur le marché du travail. Au vu des objectifs de l'enquête, une typologie de ménages a été élaborée qui distingue quatre classes de ménages, suivant le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage :

- *les ménages publics* constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public ;
- *les ménages privés formels* constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel ;
- *les ménages privés informels non agricoles* constitués par les ménages dont le chef de ménage exerce son emploi principal dans le secteur informel non agricole;
- *les ménages privés informels agricoles* constitués par les ménages dont le chef de ménage exerce son emploi principal dans le secteur informel agricole;
- *les ménages inactif/chômeur* constitués par les ménages dont le chef de ménage est soit inactif soit chômeur.

Cette typologie fonctionnelle ne se fonde pas directement sur le montant des revenus perçus, mais sur l'origine sectorielle de ces revenus. Il s'agit donc d'une typologie opérationnelle pour la conduite de la politique économique, notamment en matière de distribution des revenus et de création d'emplois.

Tableau 27 : Distribution des différentes catégories de ménages (en %)

	Type de ménages					Total
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou Inactif	
<i>Kinshasa</i>						
Répartition des ménages	20,6	9,6	39,8	4,2	25,8	100
% des ménages lorsque le chef est un homme	23,6	11,6	36,6	4,5	23,7	100
% des ménages lorsque le chef est une femme	7,7	1,2	53,0	3,1	35,0	100
Répartition de la population totale	22,7	9,5	38,2	4,0	25,6	100
<i>Milieu Urbain</i>						
Répartition des ménages	18,3	6,6	38,9	15,9	20,3	100
% des ménages lorsque le chef est un homme	21,1	7,8	38,2	14,9	18,1	100
% des ménages lorsque le chef est une femme	6,8	1,8	41,8	20,2	29,4	100
Répartition de la population totale	20,2	6,5	39,2	14,8	19,3	100
<i>Milieu Rural</i>						
Répartition des ménages	6,9	0,8	10,8	75,8	5,7	100
% des ménages lorsque le chef est un homme	7,8	0,8	11,5	74,5	5,1	100
% des ménages lorsque le chef est une femme	2,2	0,7	7,0	81,2	8,9	100
Répartition de la population totale	8,2	0,9	10,8	75,2	4,9	100
<i>RDC</i>						
Répartition des ménages	10,1	2,4	18,6	59,1	9,8	100
% des ménages lorsque le chef est un homme	11,4	2,7	18,8	58,5	8,6	100
% des ménages lorsque le chef est une femme	3,6	1,1	17,9	62,2	15,3	100
Répartition de la population totale	11,8	2,6	19,5	56,8	9,3	100
Répartition de la population de 10 ans et plus	12,3	2,7	19,0	55,9	10,1	100

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note : La répartition des ménages correspond à la répartition des emplois pour les seuls chefs de ménage. La répartition de la population totale et de 10 ans et plus (hors domestiques et visiteurs) classe les individus suivant les mêmes critères de situation sur le marché du travail.

En représentant près de six ménages sur dix au niveau national (59,1 %), le type de *ménages privés informels agricoles* est le plus important. Il est suivi des *ménages informels non agricoles*, dont le poids est de 18,6 %, puis des *ménages publics* (10,1 %) et des *ménages inactifs / chômeurs* avec

9,8 %. Les 2,4 % ménages restants appartiennent à la catégorie *ménages privés formels*. Le milieu de résidence modifie cette répartition, en particulier dans la capitale avec certes une prépondérance de l'informel relevant cette fois des activités non agricoles mais aussi par une proportion importante des *ménages inactifs / chômeurs* suivis des *ménages public*, respectivement un quart et un cinquième des ménages kinois. Sur cent ménages kinois dirigés par des femmes, plus de la moitié sont des ménages de type *informels* et plus d'un tiers de type *inactif / chômeur* contre respectivement 36,6 % et 23,7 % lorsque les hommes sont chefs de ménages.

Les chapitres précédents ont montré que le secteur institutionnel était un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. Constatée à l'échelle de l'ensemble des individus, cette propriété se vérifie aussi sur la sous-population des chefs de ménages. En particulier, on retrouve la hiérarchie de qualité des emplois suivant le secteur institutionnel, organisée autour de deux pôles qui s'opposent fortement : les emplois formels et les emplois informels.

Tableau 28 : Caractéristiques des chefs de ménages selon le secteur institutionnel et milieu de résidence

	Kinshasa	Autres urbains	Milieu Urbain
% Femmes			
Public	7,3	7,1	7,2
Privé formel	2,5	7,7	5,2
Informel non agricole	25,8	18,2	20,8
Informel agricole	14,1	25,5	24,5
Inactifs ou chômeurs	26,2	29,2	28,0
Ensemble	19,4	19,3	19,3
Age moyen			
Public	48,4	45,1	46,3
Privé formel	44,1	40,4	42,2
Informel non agricole	44,4	40,4	41,7
Informel agricole	48,1	44,5	44,9
Inactifs ou chômeurs	52,5	47,7	49,7
Ensemble	47,4	43,4	44,7
Nombre moyen d'années d'études			
Public	13,0	11,4	12,0
Privé formel	11,0	11,2	11,1
Informel non agricole	8,9	8,5	8,6
Informel agricole	7,6	6,0	6,2
Inactifs ou chômeurs	8,5	7,1	7,7
Ensemble	9,8	8,4	8,8
% Cadres*			
Public	82,6	65,1	72,2
Privé formel	45,4	36,4	41,2
Informel non agricole	4,9	3,6	4,0
Informel agricole	/	/	/
Inactifs ou chômeurs	/	/	/
Ensemble	28,1	13,3	17,8
Revenus mensuel moyen emploi principal (milliers FCFC)			
Public	40,6	21,3	28,6
Privé formel	51,6	44,1	47,4
Informel non agricole	31,8	24,0	26,6
Informel agricole	23,2	10,0	11,0
Inactifs ou chômeurs	-	-	-
Ensemble	36,3	21,1	25,7

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note : * taux calculé sur l'ensemble des ménages dont le chef est actif occupé

Dans la capitale, les emplois du secteur formel sont les plus qualifiés, notamment avec une forte proportion de cadres (82,6 % dans le secteur public et 45,4 % dans le privé), et les mieux rémunérés (entre 40 600 et 51 600 FCFC contre 31 800 FCFC dans le secteur informel non agricole). Les différents modes d'insertion sur le marché du travail se traduisent par des caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages très contrastées d'un secteur à l'autre. Ainsi, les chefs

informels, chômeurs ou inactifs, montrent une plus grande « fragilité », avec une très forte proportion de femmes et un niveau scolaire plus faible. Les ménages de la catégorie *inactif / chômeur* et *informel non agricole* dirigés par les femmes sont beaucoup plus nombreux, représentant plus d'un quart pour chacun des deux types de ménages à Kinshasa.

Les membres secondaires des ménages réussissent d'autant mieux à s'insérer sur le marché du travail que le chef de ménage est dans une position favorable (niveau d'éducation élevé, revenu plus important, etc.). Ainsi, le niveau de scolarisation des conjoints va décroissant, du plus élevé chez les ménages dont le chef est employé dans le secteur formel (public ou privé) au plus faible pour les *ménages chômeurs / inactifs* ou *informels*.

Tableau 29 : Caractéristiques des membres secondaires selon le secteur institutionnel du chef de ménage et milieu de résidence

Type de ménages	Kinshasa	Autres Urbains	Milieu Urbain
Nombre d'années d'études du conjoint			
Public	9,0	7,4	8,0
Privé formel	8,6	7,7	8,2
Informel non agricole	7,4	6,1	6,5
Informel agricole	6,0	4,4	4,6
Inactifs ou chômeurs	6,8	5,2	5,9
Ensemble	7,7	6,0	6,5
Taux d'activité des membres secondaires			
Public	25,5	30,6	28,5
Privé formel	27,6	30,2	28,9
Informel non agricole	30,8	33,9	32,8
Informel agricole	33,6	43,0	42,0
Inactifs ou chômeurs	35,7	34,3	35,1
Ensemble	30,7	34,8	33,3
Taux de chômage des membres secondaires			
Public	22,1	11,9	15,6
Privé formel	20,1	16,4	18,4
Informel non agricole	14,4	14,9	14,7
Informel agricole	11,4	5,4	5,9
Inactifs ou chômeurs	23,1	19,7	21,4
Ensemble	19,0	12,9	15,1
Taux de salarisation des membres secondaires			
Public	26,6	18,4	21,2
Privé formel	22,9	21,0	22,0
Informel non agricole	15,6	11,1	12,7
Informel agricole	8,8	6,4	6,6
Inactifs ou chômeurs	25,1	17,8	21,4
Ensemble	20,8	12,7	15,4
Revenus mensuel moyen emploi principal des membres secondaires (milliers FCFC)			
Public	23,0	11,5	15,3
Privé formel	22,0	16,5	19,3
Informel non agricole	16,9	10,0	12,4
Informel agricole	14,8	4,7	5,5
Inactifs ou chômeurs	16,7	12,5	14,5
Ensemble	18,4	9,6	12,5

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note : les membres secondaires du ménage (âgés de 10 ans et plus) sont tous ceux qui ne sont pas chefs de ménage ou domestiques

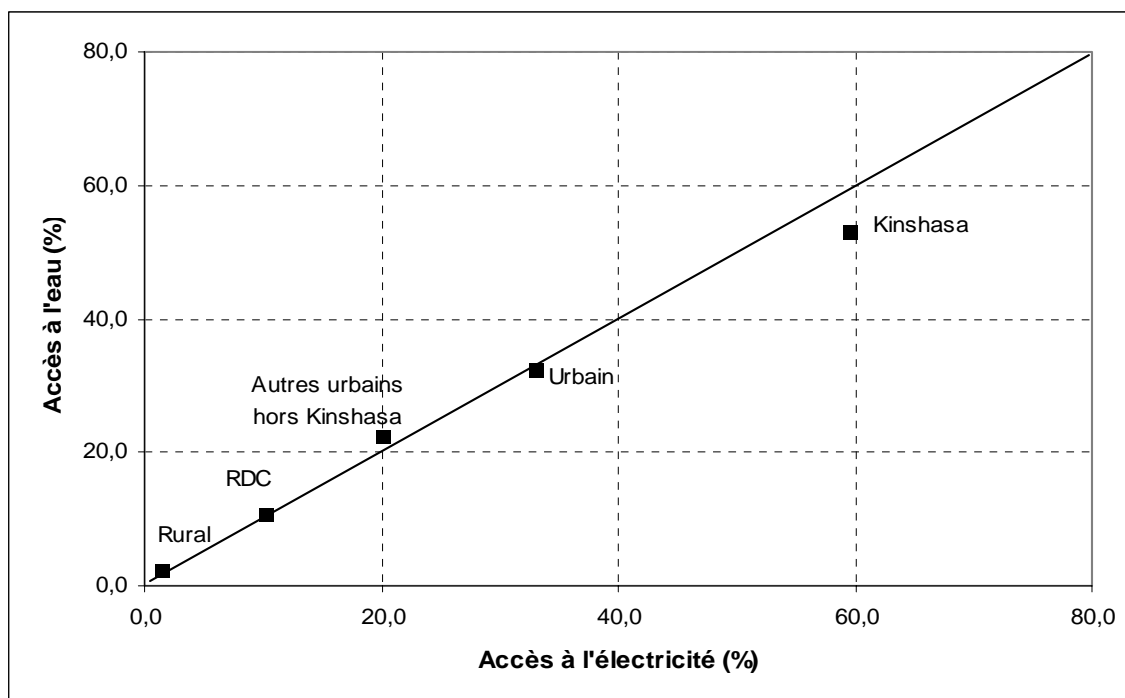
Il faut cependant se garder d'une vision trop mécaniste de la réussite professionnelle et de la transmission d'une génération à l'autre, comme en attestent par exemple les taux de chômage élevés des membres secondaires quel que soit le type de ménages. Tous sont touchés par le chômage et l'informalisation de l'économie n'épargne pas les membres secondaires des *ménages publics*.

En moyenne, le revenu moyen des membres secondaires est environ deux fois inférieur à celui observé pour les chefs de ménages, quel que soit le secteur institutionnel observé. Sans chercher cependant à

développer ici une interprétation détaillée des mécanismes à l'œuvre, on peut mentionner comme facteurs explicatifs, l'importance du contexte familial dans l'acquisition des connaissances, de longue date mise en évidence par les sociologues, ainsi que le poids des relations personnelles dans l'obtention d'un emploi sur le marché du travail.

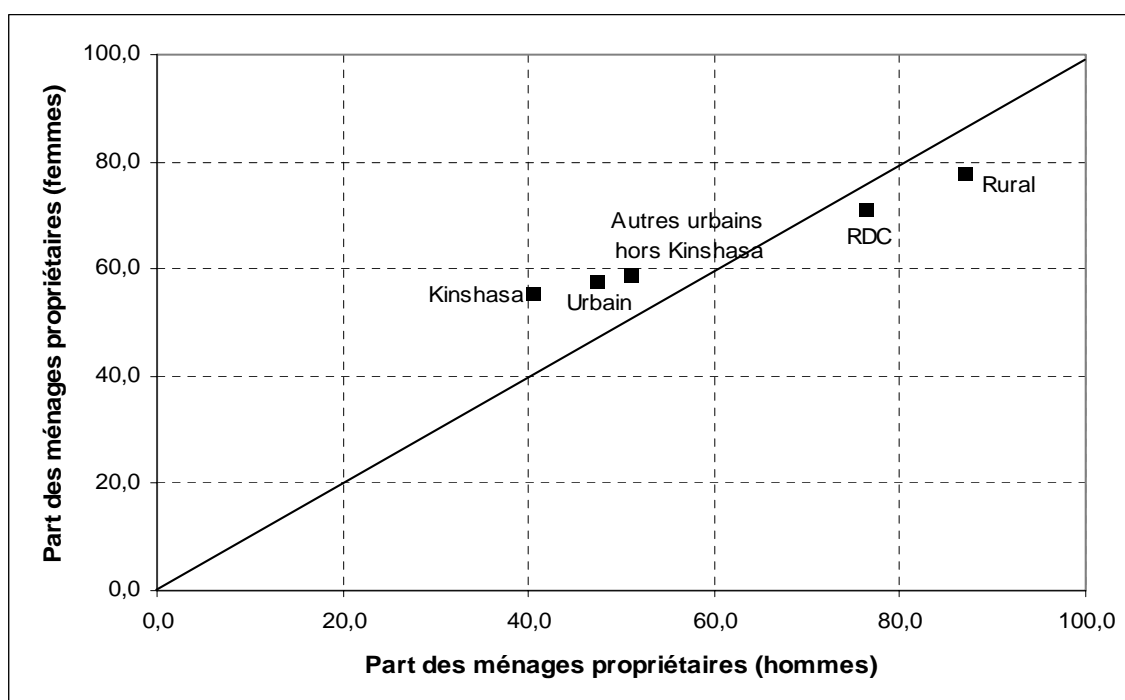
7 HABITAT, STATUT D'OCCUPATION ET EQUIPEMENT DES MENAGES

Graphique 15 : Taux d'accès à l'eau et à l'électricité des ménages



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Graphique 16 : Taux d'accès à la propriété selon le genre



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

L'analyse des caractéristiques de l'habitat, du taux d'accès à certains biens publics et du taux d'équipement des ménages en biens durables revêt de multiples intérêts. D'abord, ces éléments de patrimoine reflètent mieux les caractéristiques structurelles des ménages en termes de richesse ou de revenu permanent que le niveau du revenu courant. Ainsi, une chute temporaire du revenu peut être amortie, voire compensée par la possession d'un logement ou la vente d'actifs détenus sous forme de biens. Ce capital réduit la vulnérabilité des ménages aux chocs subis (perte d'emploi, inflation, etc.). Ces indicateurs présentent aussi l'avantage d'être statistiquement plus fiables que les mesures de revenu présentées dans les chapitres précédents. Ensuite, ces variables permettent de suivre les résultats de certaines politiques publiques, au niveau de l'Etat central ou, de plus en plus, de la ville, en matière d'investissements en infrastructures, comme le taux d'accès à l'électricité ou à l'eau potable. Enfin, la comparaison des conditions d'habitation suivant la typologie de ménages présentée au chapitre précédent est une occasion d'en tester la validité. Deux types de comparaisons sont présentées : suivant la région et entre catégories de ménages.

Tableau 30 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel du chef de ménage

Type de ménages	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Public	20,6	18,3	6,9	10,1
Privé formel	9,6	6,6	0,8	2,4
Informel non agricole	39,8	38,9	10,8	18,6
Informel agricole	4,2	15,9	75,8	59,1
Inactifs ou chômeurs	25,8	20,3	5,7	9,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Sur l'ensemble du pays, les trois quarts des ménages sont propriétaires de leurs logements. Dans la capitale, 40 % des ménages sont locataires contre 3,5 % en milieu rural. Il convient cependant de noter qu'à la différence des pays développés, la possession de son logement n'est pas toujours un bon indicateur d'aisance financière. Il suffit pour s'en convaincre de constater qu'en général dans les PED, les ruraux bien que plus pauvres en moyenne sont beaucoup plus souvent propriétaires de leur lieu d'habitation que les urbains. Il faut donc aussi tenir compte de la qualité des logements.

Tableau 31 : Taux d'accès à la propriété selon le secteur institutionnel du chef de ménage

Type de ménages	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Public	42,5	44,6	72,9	58,6
Privé formel	27,2	33,0	38,0	34,2
Informel non agricole	35,1	40,5	80,3	57,2
Informel agricole	54,3	69,7	88,5	87,1
Inactifs ou chômeurs	60,7	60,0	78,7	67,9
Ensemble	43,3	49,4	85,6	75,5

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

7.1 Les conditions d'habitation discriminent les villes et les catégories de ménages.

Sachant que l'accès à l'eau potable et à l'électricité font partie des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), on mesure le chemin qui reste à parcourir, sachant de surcroît que la situation dans la capitale est bien meilleure que celle enregistrée ailleurs, notamment en zone rurale.

A Kinshasa, environ six ménages sur dix ont accès à l'électricité et entre plus d'un ménage sur deux dispose d'un robinet d'eau à l'intérieur ou à l'extérieur du logement. Les ménages dans les autres villes urbaines (hors Kinshasa) sont raccordés à 20,1 % à l'électricité et 22,5 % à l'eau courante. L'accès à ces deux biens publics reste encore extrêmement difficile en milieu rural.

La comparaison des conditions d'habitation suivant la typologie de ménages débouche sur un test positif, dans la mesure où des différences significatives apparaissent. A Kinshasa, les quatre classes de ménages se regroupent autour de deux pôles, les *ménages publics*, *privés formels* et *inactifs chômeurs* d'une part, et les *ménages informels* de l'autre, les premiers étant les mieux pourvus en éléments de

confort du logement. Plus précisément, l'opposition entre *ménages publics* et *ménages informels* est très marquée. Les différences en matière de raccordement à l'électricité ou à l'eau courante sont les plus nettes avec plus de 20 points d'écart entre les deux types de ménages.

Tableau 32 : Accès à l'eau et à l'électricité selon le secteur institutionnel du chef de ménage

Type de ménages	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Accès à l'électricité (% des ménages)				
Public	73,2	44,9	1,0	23,3
Privé formel	66,7	56,0	34,8*	50,9
Informel non agricole	54,3	32,1	1,3	19,3
Informel agricole	32,3	9,3	1,2	1,7
Inactifs ou chômeurs	58,7	35,0	1,2	20,8
Ensemble	59,6	33,0	1,5	10,3
Accès à l'eau (% des ménages)				
Public	63,7	39,9	3,0	21,7
Privé formel	66,6	55,0	0,0	41,7
Informel non agricole	45,8	32,8	3,6	20,6
Informel agricole	25,7	8,3	2,1	2,6
Inactifs ou chômeurs	54,6	36,6	5,9	23,7
Ensemble	52,9	32,4	2,5	10,9

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Note : * les ménages formels sont quasi inexistantes en milieu rural si bien que le % indiqué ici est non significatif

7.2 Taux d'équipement des ménages.

Le sous-équipement des ménages, particulièrement dans les zones rurales, apparaît clairement ici comme un facteur déterminant de la pauvreté. Sur l'ensemble du pays, seulement un ménage sur sept possède une radio, limitant ainsi le principal moyen d'accès à l'information. Etant donné l'immense étendue du territoire, la population rurale semble coupée de cette façon du reste de la population. Ajouté à cela l'utilisation très peu répandue du téléphone portable en raison à la fois du prix et de la couverture certainement limitée du réseau téléphonique. Les kinois sont un peu mieux équipés en moyen d'information puisque plus d'un ménage sur deux dispose d'un téléviseur et moins d'un quart possède une radio. Le téléphone portable fait également une percée en ville, caractéristique commune avec d'autres grandes agglomérations voisines. Malgré les nombreux problèmes d'embouteillages que connaît la capitale, à peine 4 % des ménages kinois possèdent une voiture. Ceux-ci n'ont d'autres choix que d'utiliser les transports en communs ou de circuler à pied.

Tableau 33 : Eléments de confort et taux d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence

Type de ménages	Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Eléments de confort				
Mur en dur (béton, ciment)	7,1	4,3	0,9	1,8
Mur en briques cuites	79,4	81,5	83,8	83,2
Combustible utilisé (électricité)	42,0	17,8	0,1	5,1
Combustible utilisé (charbon ou bois de chauffe)	54,5	78,7	96,9	91,8
Biens d'équipement				
Voiture	4,8	2,8	0,2	0,9
Moto/mobylette	0,2	1,2	0,6	0,7
Bicyclette/vélo	0,8	17,8	21,8	20,7
Poste radio	23,7	28,2	14,1	18,0
Téléviseur	54,9	27,7	0,3	7,9
DVD/CD-vidéo	5,6	3,5	0,1	1,0
Réfrigérateur	11,0	5,8	0,1	1,7
Réchaud (gaz, électricité, pétrole)	48,8	20,9	0,5	6,2
Cuisinière (gaz, électricité)	7,5	4,0	0,2	1,2
Téléphone fixe	1,6	1,0	0,1	0,4
Téléphone portable	43,1	29,3	1,1	9,0
Ventilateur	44,1	19,4	0,3	5,7

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Comme pour les conditions d'habitat, la typologie des ménages permet de mettre en évidence les discriminations en termes de biens d'équipement. Ainsi l'illustration avec le tableau sur Kinshasa confirme bien la hiérarchie des différents types de ménages, les *ménages publics et formels* mieux pourvus en biens d'équipement que les *ménages informels ou inactifs chômeurs*.

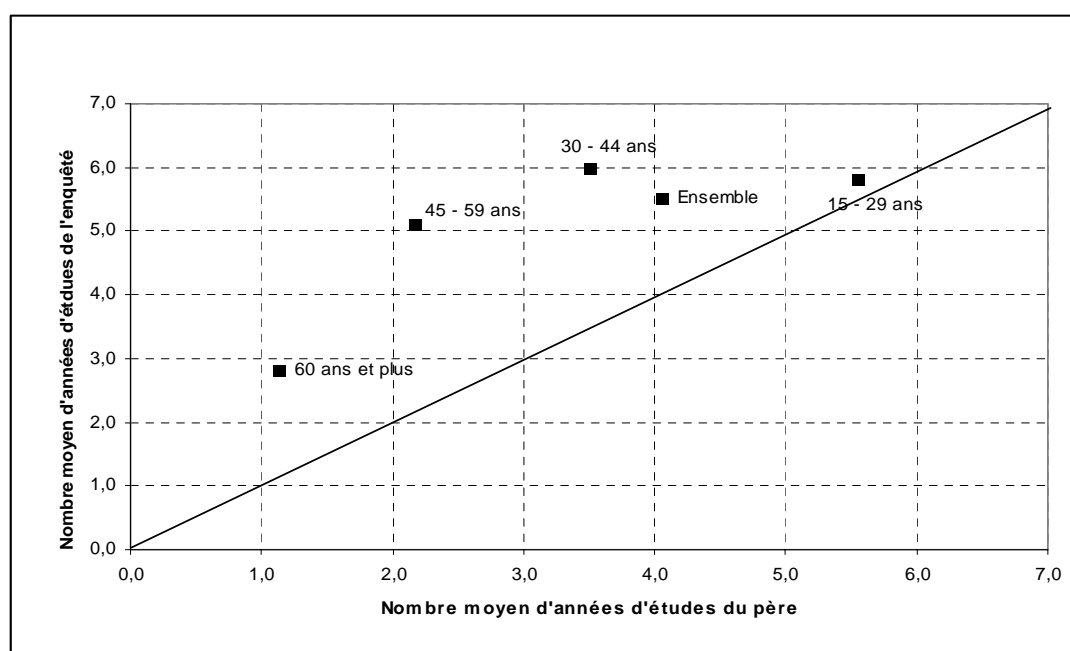
Tableau 34 : Eléments de confort et taux d'équipement des ménages en biens durables selon le secteur institutionnel du chef de ménage à Kinshasa

	Type de ménages					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Inactif/chômeur	
Eléments de confort						
Mur en dur (béton, ciment)	14,9	6,5	4,1	4,0	6,3	7,1
Mur en briques cuites	74,9	75,2	80,0	76,9	84,1	79,4
Combustible utilisé (électricité)	57,0	51,9	35,5	15,7	40,6	42,0
Combustible utilisé (charbon ou bois de chauffe)	40,6	43,5	60,3	78,7	56,7	54,5
Biens d'équipement						
Voiture	9,1	8,1	2,8	0,8	3,8	4,8
Moto/mobylette	0,5	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2
Bicyclette/vélo	0,9	0,6	0,7	1,2	0,8	0,8
Poste radio	28,6	24,4	22,7	22,1	21,3	23,7
Téléviseur	69,7	69,9	50,6	31,0	48,1	54,9
DVD/CD-vidéo	8,6	8,9	4,2	0,8	5,0	5,6
Réfrigérateur	18,4	13,1	8,3	1,9	10,1	11,0
Réchaud (gaz, électricité, pétrole)	62,0	59,3	46,6	23,2	42,1	48,8
Cuisinière (gaz, électricité)	15,0	9,5	3,5	3,7	7,6	7,5
Téléphone fixe	2,2	2,5	1,6	0,0	1,1	1,6
Téléphone portable	61,9	54,3	39,1	16,8	34,6	43,1
Ventilateur	53,0	61,4	42,7	11,5	37,8	44,1
Répartition des ménages	20,6	9,6	39,8	4,2	25,8	100

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

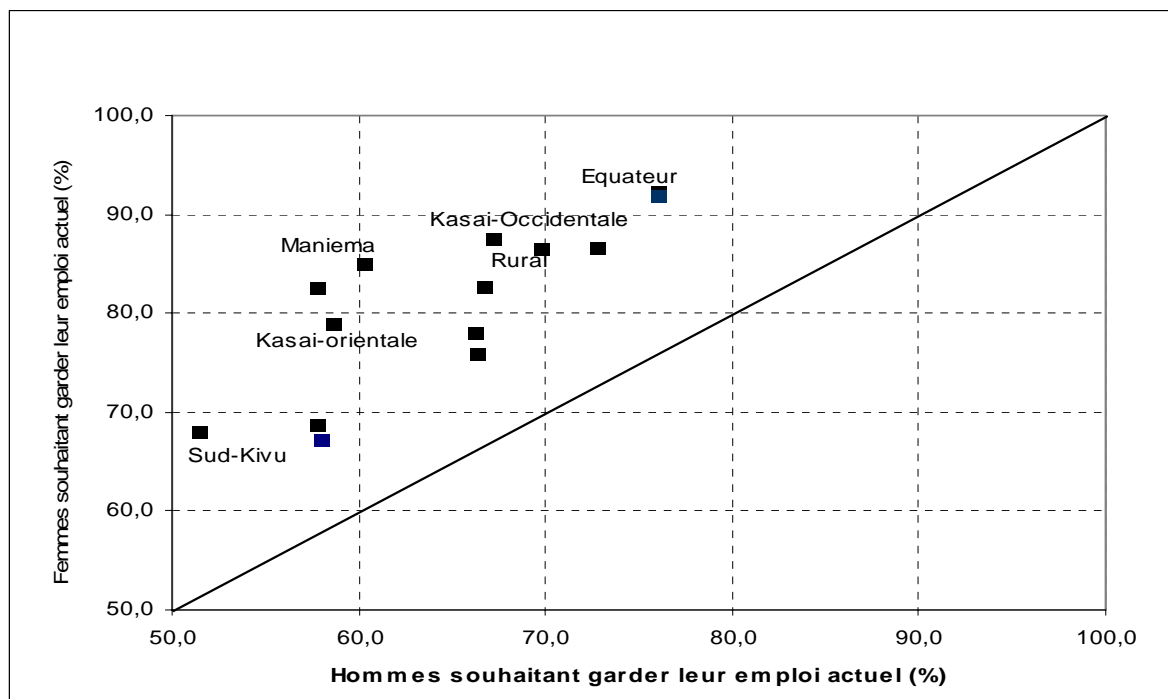
8 TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES

Graphique 17 : Nombre moyen d'années d'études du père et de l'enquêté par classe d'âge



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)
Champ : population âgée de 15 ans et plus

Graphique 18 : Taux de satisfaction de l'emploi selon le genre



Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)
 Champ : population active occupée âgée de 15 ans et plus

La phase 1 de l'enquête 1-2-3 permet d'aller au-delà de l'identification de la structure actuelle du marché du travail, aussi bien dans un sens rétrospectif que prospectif. En particulier, elle donne des éléments pour quantifier les caractéristiques de la mobilité sociale inter-générationnelle, ainsi que le degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emploi désirés. Ces deux thématiques, effleurées ici feront l'objet de publications ultérieures plus détaillées, exploitant de façon plus exhaustive les informations de l'enquête.

8.1 La mobilité sociale entre générations

La question de la mobilité entre générations se situe au coeur de la problématique économique et sociale, puisque c'est à travers elle que l'on peut juger de l'efficacité réelle d'un des principes fondateurs des sociétés modernes : celui de l'égalité des chances et de la méritocratie. Malheureusement, cette question, qui fait l'objet d'une abondante littérature dans les pays développés, est fort peu documentée dans les pays en développement, où l'analyse des problèmes de court terme prime trop largement. En interrogeant sur leur père l'ensemble des individus de 15 ans et plus, l'enquête permet de disposer d'éléments de réponse à cette question de la dynamique sociale. Cette question est abordée en traitant de deux points principaux : l'éducation et l'emploi.

8.1.1 La mobilité scolaire

Dans le chapitre 1, le taux d'accès à l'école au cours du temps a été mise en évidence pour les hommes et les femmes quel que soit le milieu. Le tableau ci-dessous confirme, en élargissant le diagnostic sur une plus longue période puisque certains pères sont nés au cours des premières décennies du siècle dernier, l'amélioration en matière de scolarisation. Ainsi, les congolais jouissent en moyenne de 1,5 années d'éducation de plus que leur père. Ce résultat est plus marqué pour les fils que pour les filles, puisque les premiers comptent 6,9 années d'éducation réussies en moyenne contre 4,2 pour leurs pères. Si chez les filles, le résultat est non significatif au niveau national, deux facteurs viennent relativiser ce constat au désavantage des filles. D'une part, l'avancée est perceptible si l'on se restreint uniquement au milieu urbain ou dans la capitale. D'autre part, la comparaison serait plus flatteuse si l'on mettait en regard la trajectoire scolaire des filles avec celles de leurs mères.

Tableau 35 : Mobilité scolaire entre générations

	Père	Fils	Père	Fille	Père	Enfant (Fils et Fille)	Ecart entre Enfant et père
Kinshasa							
15 - 29 ans	9,0	9,4	8,5	8,9	8,7	9,2	0,5
30 - 44 ans	6,2	11,1	5,7	8,7	5,9	9,9	3,9
45 - 59 ans	3,7	11,1	3,6	6,7	3,7	9,0	5,3
60 ans et plus	2,1	7,6	1,4	2,0	1,8	5,2	3,4
Ensemble	6,7	10,1	6,6	8,1	6,6	9,1	2,4
Milieu Urbain							
15 - 29 ans	8,3	8,6	7,7	7,7	8,0	8,1	0,2
30 - 44 ans	5,6	10,2	5,3	7,5	5,5	8,8	3,3
45 - 59 ans	3,6	10,1	3,4	5,5	3,5	8,0	4,4
60 ans et plus	2,2	6,9	1,7	2,0	2,0	4,6	2,6
Ensemble	6,3	9,2	6,1	7,0	6,2	8,1	1,9
Milieu Rural							
15 - 29 ans	4,6	5,7	4,1	3,7	4,3	4,7	0,3
30 - 44 ans	2,9	6,7	2,4	3,1	2,6	4,8	2,1
45 - 59 ans	1,8	6,0	1,5	1,9	1,7	4,0	2,3
60 ans et plus	0,9	3,3	0,7	0,7	0,8	2,1	1,3
Ensemble	3,3	5,8	2,9	3,0	3,1	4,4	1,3
RDC							
15 - 29 ans	5,8	6,6	5,3	5,1	5,5	5,8	0,3
30 - 44 ans	3,7	7,8	3,3	4,4	3,5	6,0	2,5
45 - 59 ans	2,3	7,2	2,0	2,9	2,2	5,1	2,9
60 ans et plus	1,3	4,3	1,0	1,1	1,1	2,8	1,7
Ensemble	4,2	6,9	3,9	4,2	4,1	5,5	1,5

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population âgée de 15 ans et plus. Le nombre d'années d'études correspond au nombre théorique d'années nécessaires pour atteindre la dernière classe suivie avec succès.

L'amélioration de l'accès à la scolarité déjà notée chez les jeunes générations se conserve dans la transmission de la structure scolaire des parents aux enfants. Ainsi on observe une sensible mobilité de cette structure favorable à la jeune génération jusqu'au niveau d'études secondaires. Par exemple au niveau national, 38,7 % des pères n'avaient pas été à l'école, et ils sont moins de 21 % chez les enfants à n'avoir aucun niveau scolaire. Les proportions des individus ayant fait le primaire ou le secondaire ont évolué linéairement chez les enfants. Globalement, plus de trois personnes de 15 ans et plus sur dix (71,6 %) ont effectué autant d'années scolaires que leurs pères. Enfin, si l'on se restreint aux plus de 24 ans (pour lesquels la scolarisation est terminée), 57 % d'entre eux ont un niveau plus élevé que leurs pères (72,8 % chez les hommes contre 42,9 % chez les femmes).

Tableau 36 : Table de mobilité scolaire par milieu de résidence

Père	Enfant						Au moins autant que leur père	Nombre d'années en plus
	Pas d'école	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total	Ensemble		
Kinshasa								
Pas d'école	16,3	34,8	42,0	6,9	100	19,7	99,0	6,9
Primaire	3,4	27,2	60,3	9,1	100	36,8	90,9	5,1
Secondaire	1,3	17,0	70,3	11,5	100	30,7	52,7	-0,5
Universitaire	0,6	6,2	68,7	24,6	100	12,7	9,9	-4,5
Ensemble	4,9	22,9	60,8	11,4	100	100	70,1	2,4
Milieu Urbain								
Pas d'école	18,9	38,3	38,9	4,0	100	24,5	99,7	6,1
Primaire	5,6	32,7	54,9	6,8	100	33,1	84,8	3,9
Secondaire	2,5	22,4	67,3	7,8	100	33,8	44,8	-1,2
Universitaire	1,1	10,5	69,6	18,8	100	8,6	7,3	-5,2
Ensemble	7,4	28,7	56,4	7,5	100	100	68,0	1,9
Milieu Rural								
Pas d'école	40,2	43,6	16,1	0,2	100	45,0	99,9	3,3
Primaire	17,7	51,8	30,1	0,4	100	40,0	62,5	1,0
Secondaire	10,4	46,3	42,2	1,1	100	14,5	23,3	-3,6
Universitaire	14,5	38,6	45,0	1,9	100	0,6	1,6	-9,2
Ensemble	26,7	47,2	25,6	0,4	100	100	73,3	1,3
RDC								
Pas d'école	36,0	42,5	20,5	0,9	100	38,7	99,9	3,8
Primaire	14,4	46,7	36,8	2,1	100	37,8	68,5	1,8
Secondaire	6,4	34,1	54,9	4,5	100	20,5	34,4	-2,4
Universitaire	2,8	14,1	66,5	16,7	100	3,0	6,6	-5,7
Ensemble	20,8	41,5	35,1	2,6	100	100	71,6	1,5

Champ : population de 15 ans et plus

Lecture : à Kinshasa, parmi les enfants dont le père n'a aucun niveau scolaire, 16,3 % n'ont eux-mêmes aucun niveau scolaire, 34,8 % ont le niveau primaire, 42 % ont le niveau secondaire et 6,9 % ont le niveau universitaire.

A Kinshasa, 19,7 % des pères n'avaient pas été à l'école, et ils sont 4,9 % chez les enfants à n'avoir aucun niveau scolaire.

A Kinshasa, 70,1 % des enquêtés ont effectué au moins autant d'années scolaires que leurs pères.

Note : les niveaux scolaires ne sont pas des cycles forcément achevés (exemple : le primaire comprend toutes les personnes ayant effectué au moins une année dans le primaire, etc.)

8.1.2 La mobilité professionnelle

L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et à comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à la suivante. Elle se fonde sur l'analyse des tables de mobilité sociale. Mais celle-ci est rendue particulièrement complexe dans les pays en développement par la présence massive d'une main-d'œuvre non salariée très hétérogène. Ce problème se pose avec beaucoup moins d'acuité dans les pays développés, où la hiérarchie sociale recoupe largement la hiérarchie salariale, la composante non salariale y étant très minoritaire (on parle de « *sociétés salariales* »).

Selon le milieu géographique, si l'on compare le type de branches dans lesquelles exercent les actifs occupés d'aujourd'hui avec celles où travaillaient leurs pères, on observe une déformation importante de la structure productive, de l'agriculture au profit des activités commerciales dans la capitale. Alors que 41,4 % des pères étaient agriculteurs à Kinshasa, ils ne sont plus que 4,9 % chez leurs enfants. A l'inverse, la proportion d'emplois commerciaux a presque triplé, de 11,6 % chez les pères à 41,7 % chez leurs enfants. Les activités industrielles ont augmenté de six points d'une génération à l'autre, en passant de 8,5 % pour les pères à 14,6 % pour les enfants. En milieu rural, sans doute en raison des drames provoqués par les conflits armés et les pillages au cours de ces dernières décennies conduisant à la destruction d'outils de production et réduisant tout espoir de création d'activités nouvelles, la population rurale n'a eu d'autres moyens de subvenir à ses besoins qu'en continuant à cultiver le moindre lopin de terre. Ainsi, si les trois quarts des pères qui étaient agriculteurs, ils sont dorénavant encore plus nombreux chez les enfants à exercer dans ce secteur (85,7 %).

Tableau 37 : Table de mobilité intergénérationnelle selon le secteur d'activité par milieu de résidence

	Secteur d'activité							
	Primaire		Industrie		Commerce		Services	
	Père	Enfant	Père	Enfant	Père	Enfant	Père	Enfant
Kinshasa	41,4	4,9	8,5	14,6	11,6	41,7	38,4	38,8
Milieu Urbain	39,0	19,5	5,4	15,1	11,8	35,4	43,7	30,0
Milieu Rural	74,8	85,7	3,4	5,1	3,7	3,4	18,1	5,9
RDC	67,2	71,6	3,8	7,2	5,4	10,2	23,6	11,0

Champ : population active occupée de 15 ans et plus dont la branche d'activité du père est renseignée

Lecture : à Kinshasa, alors que 41,4 % des pères étaient agriculteurs, ils ne sont plus que 4,9 % chez leurs enfants.

Evidemment, il existe une certaine propension des enfants à exercer dans la même branche que leur père, mais le processus de rétention est ici encore différent selon le milieu géographique. Globalement faible en milieu urbain où seulement 32 % sont dans ce cas (26 % à Kinshasa). Encore ce chiffre est-il surestimé dans la mesure où quatre branches (agriculture, industrie, commerce, services) seulement sont distinguées, sans tenir compte des changements possibles à l'intérieur de chacun des quatre secteurs agrégés. Ainsi, un fils de fonctionnaire qui est devenu réparateur de voitures sera classé comme « immobile » (services). Il semble d'ailleurs que la fluidité ait tendance à s'accroître légèrement, le taux « d'immobilité » croissant avec l'âge. Le taux « d'immobilité » en revanche est très élevé en milieu rural avec 68 % des individus exerçant dans la même branche d'activité que leurs pères.

En raison de la prédominance de l'activité agricole dans le pays, c'est en fait à un autre niveau que les mécanismes de la reproduction sociale peuvent être mieux caractérisés notamment en milieu urbain : celui de la catégorie socio-professionnelle ou du secteur institutionnel. Ainsi plus précisément dans la capitale, 31,8 % des fils de cadres (supérieurs ou moyens) de plus de 30 ans⁸ sont eux-mêmes des cadres, mais la probabilité pour qu'un fils d'ouvrier ou d'employé non qualifié devienne cadre n'est que de 9,4 %. A l'inverse, 14,5 % des enfants de manœuvres le sont restés, mais seulement 1,9 % des enfants de cadres le sont devenus. Les mécanismes de la mobilité sociale à Kinshasa semblent relever du même processus observé dans d'autres grandes métropoles africaines.

⁸ La limite de 30 ans est retenue de façon à ce que les actifs occupés aient un âge suffisant pour occuper des postes de responsabilité. Les taux de reproduction sont moins élevés mais restent importants chez les femmes et les plus jeunes.

De la même manière au sein de la capitale, un quart des enfants de fonctionnaire ou travaillant dans une grande entreprise publique sont aussi des agents du secteur public. En réalité, la structure par secteur institutionnel a été profondément modifiée, le secteur public ayant subi des chocs dus aux crises politiques et à fortiori économiques (non paiement des fonctionnaires et salaires trop bas, gels des recrutements, etc.). Ainsi à Kinshasa, 42 % des pères étaient employés dans le secteur public, ils ne sont plus que 21 % chez leurs enfants à travailler dans le public.

Tableau 38 : Table de mobilité intergénérationnelle selon la catégorie socioprofessionnelle et le milieu de résidence

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté					
	Cadre	Employé, ouvrier qualifié	Salarié non qualifié	Non salarié	Total	Ensemble
Kinshasa						
Cadre	31,8	16,5	1,9	49,9	100	24,5
Employé, ouvrier qualifié	17,2	17,7	4,8	60,3	100	37,5
Salarié non qualifié	9,4	7,6	14,4	68,7	100	6,5
Non salarié	14,5	17,5	5,8	62,3	100	31,5
Ensemble Kinshasa	19,4	16,7	5,0	58,9	100	100
Milieu Urbain						
Cadre	25,9	17,2	2,6	54,4	100	18,7
Employé, ouvrier qualifié	13,0	19,9	5,8	61,3	100	33,2
Salarié non qualifié	9,5	12,3	7,6	70,7	100	9,1
Non salarié	9,1	14,2	3,9	72,9	100	39,0
Milieu Urbain	13,6	16,4	4,6	65,4	100	100
Milieu Rural						
Cadre	7,7	7,1	2,0	83,2	100	5,0
Employé, ouvrier qualifié	3,0	7,7	0,7	88,6	100	15,0
Salarié non qualifié	2,2	3,6	1,8	92,5	100	9,1
Non salarié	1,6	3,4	0,5	94,5	100	71,0
Milieu Rural	2,2	4,2	0,7	92,9	100	100
RDC						
Cadre	17,4	12,5	2,3	67,8	100	8,2
Employé, ouvrier qualifié	7,0	12,6	2,8	77,6	100	19,2
Salarié non qualifié	3,9	5,6	3,1	87,4	100	9,1
Non salarié	2,7	4,9	1,0	91,4	100	63,5
Ensemble RDC	4,8	7,1	1,6	86,5	100	100

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population active occupée de 30 ans et plus dont la CS du père est renseignée

Lecture : à Kinshasa, parmi les enfants de cadres, 31,8 % sont eux-mêmes cadres, 16,5 % sont employés et 49,9 % sont non-salariés. A Kinshasa, 17,2 % des enfants d'employés ouvriers qualifiés sont cadres, etc. A Kinshasa, alors que 24,5 % des pères étaient cadres, ils ne sont plus que 19,4 % chez leurs enfants. A l'inverse, la proportion d'emplois non salariés a augmenté de 16 points, passant de 31,5 % chez les pères à 58,9 % chez leurs enfants.

8.2 Satisfaction dans l'emploi et type d'emplois désirés par les jeunes générations

Le degré de satisfaction des actifs occupés par rapport à l'emploi qu'ils exercent ou le type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail méritent une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations. Les analyses portent sur les jeunes de 15 à 24 ans, dans la mesure où cette génération constitue l'immense majorité de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des toutes prochaines années.

L'ensemble du pays compte plus de 9 780 000 jeunes de 15 ans à 24 ans, dont 5 192 000 sont inactifs, 4 088 000 exercent un emploi, 263 000 sont au chômage BIT et 237 000 chômeurs au sens élargi. Le milieu urbain compte plus de 3 305 000 jeunes de 15 ans à 24 ans dont 2 300 000 inactifs, 683 000 exercent un emploi, 176 000 chômeurs BIT et 149 000 chômeurs au sens élargi. Ils sont donc particulièrement vulnérables en milieu urbain, puisque leur taux de chômage atteint 20,5 % (29,6 % à Kinshasa et 6 % sur l'ensemble du pays).

Paradoxalement, chez ceux qui ont un emploi en milieu urbain, 63 % se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et ne comptent pas en rechercher un autre dans un avenir proche. Il est difficile à ce stade de savoir si ce résultat traduit réellement une satisfaction dans son emploi ou bien s'il témoigne d'une certaine résignation des actifs congolais face au manque d'opportunités des emplois. Cependant, ils sont plus de 35 % à désirer obtenir un nouvel emploi, soit pour la majorité en changeant d'entreprise (25 %), soit par des mécanismes de promotion interne, au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Le niveau d'insatisfaction par rapport à l'emploi exercé décroît avec l'âge, puisqu'il passe par exemple en milieu urbain de 45 % chez les jeunes à 40 % dans la tranche d'âge 35-44 ans et 18 % pour ceux qui ont 55 ans ou plus. Ces variations seraient encore plus marquées si l'on tenait compte du chômage, qui lui aussi est une fonction décroissante de l'âge. Ce phénomène doit être interprété comme la conjonction de deux facteurs. D'une part, il faut y voir l'effet « normal » du cycle de vie, où l'expérience professionnelle et l'ancienneté dans l'emploi doivent permettre aux jeunes d'accéder à des emplois de meilleure qualité. Mais d'autre part, on ne peut exclure le fait que la conjoncture difficile du marché du travail, conséquence de la situation générale du pays, bloque l'accession des jeunes à des emplois correspondant à leur qualification.

Aussi, lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, on note un désajustement très élevé entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui n'a pratiquement pas créé de postes au cours de l'année écoulée (moins de 2 % des nouveaux emplois en milieu urbain), attire encore 24,9 % des souhaits des jeunes urbains. Parallèlement, le secteur informel urbain, principal pourvoyeur d'emplois en 2004/05 avec 92,8 %, n'attire que 45,1 % de ces derniers.

Tableau 39 : Structure des emplois désirés par les jeunes de 15 à 24 ans et de l'ensemble des emplois créés par secteur institutionnel et milieu de résidence

	Secteur institutionnel				Total
	Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	
Kinshasa					
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	10,2	12,7	40,6	36,6	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	0,0	0,0	6,2	93,8	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	1,6	1,5	11,3	85,6	100
Milieu Urbain					
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	13,7	11,2	30,1	45,1	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	0,4	1,4	5,5	92,8	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	2,1	1,4	8,9	87,7	100
Milieu Rural					
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	22,5	14,2	18,5	44,8	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	2,4	0,0	2,4	95,2	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	4,5	2,9	3,8	88,8	100
RDC					
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	19,0	13,0	23,1	44,9	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	1,4	0,7	3,9	94,0	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	3,0	1,9	7,0	88,1	100

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

L'analyse en termes de catégories socio-professionnelles confirme « l'irréalisme » des jeunes. En milieu urbain, près de 25 % se voient cadres (33 % à Kinshasa) contre seulement 4 ou 5 % de postes offerts par le marché.

Tableau 40 : Structure des emplois désirés par les jeunes de 15 à 24 ans et de l'ensemble des emplois créés selon la catégorie socioprofessionnelle par milieu de résidence

	Secteur institutionnel						Total
	Cadre, agent de maîtrise	Employé, Ouvrier qualifié ou semi-qualifié	Man-œuvre	Patron	Compte propre	Autre non salarié	
Kinshasa							
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	32,8	26,6	6,5	5,5	27,2	1,4	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	0,0	11,9	6,4	3,1	51,9	26,9	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	4,9	15,4	8,7	6,1	53,5	11,3	100
Milieu Urbain							
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	25,2	28,9	8,3	5,4	31,2	1,0	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	0,6	10,0	8,5	1,9	59,3	19,8	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	4,3	15,0	9,3	3,7	56,6	11,1	100
Milieu Rural							
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	17,0	33,6	11,0	3,8	32,9	1,7	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	0,0	6,4	7,0	1,1	41,0	44,5	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	2,5	11,4	7,3	1,5	44,8	32,6	100
RDC							
Emplois désirés par les jeunes de 15-24 ans	20,3	31,7	9,9	4,4	32,2	1,4	100
Emplois créés en 2004 par les jeunes de 15-24 ans	0,3	8,2	7,7	1,5	50,1	32,2	100
Emplois créés en 2004 par les 15 ans et plus	3,6	13,7	8,6	2,9	52,2	19,1	100

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

9 METHODOLOGIE DE LA PHASE 1 DE L'ENQUETE 1-2-3 (enquête emploi)

La phase 1 de l'enquête 1-2-3 est une enquête statistique du type enquête-emploi. Elle a deux objectifs :

- fournir les principaux indicateurs pour décrire la situation des individus et des ménages sur le marché du travail. Elle vise à appréhender l'emploi et les activités économiques des ménages, notamment dans le secteur informel ;
- servir d'enquête filtre pour identifier un échantillon représentatif d'unités de production informelles, qui sont ensuite enquêtées en phase 2.

9.1 Champ de l'enquête et plan de sondage

Le dispositif a été réalisé en deux temps : une première enquête a été réalisée en 2004 dans la capitale, Kinshasa, puis en 2005 sur le reste du territoire national. Le plan de sondage retenu utilise la technique classique des enquêtes aréolaires à deux degrés. Une stratification au premier et/ou au second degré a été réalisée quand cela était possible.

9.1.1 Kinshasa

La base de sondage des quartiers à Kinshasa a été stratifiée (12 strates) selon le standing de vie et la taille en population des quartiers. Le nombre de quartiers tirés est proportionnel à la population totale de chacune des 12 strates définies. Le sondage de l'enquête 1-2-3 à Kinshasa est à deux degrés :

- au premier degré tirage des 50 quartiers ;
- au deuxième degré, après avoir dénombré les ménages dans les 50 quartiers échantillonnés, tirage dans chaque quartier, à probabilités égales de 42 ménages, soit au total un échantillon de 2 100 ménages.

9.1.2 En provinces, hors Kinshasa

Le tirage est stratifié à deux et trois degrés. En milieu urbain des provinces (villes statutaires) au premier degré, on tire quatre quartiers à probabilités proportionnelles à la population. Au deuxième degré, on tire 30 ménages par quartier après dénombrement des ménages de chaque quartier tiré.

En milieu urbain des provinces (cités), au premier degré, on tire les cités (districts) à probabilités proportionnelles à la taille de la population des cités. Au second degré, dans chaque cité, on tire 6 quartiers. Au troisième degré, on tire 15 ménages dans chaque quartier dénombré systématiquement.

En milieu rural des provinces, au premier degré, on tire des secteurs (districts) à probabilités proportionnelles à la taille de la population du district. Au second degré, dans chaque secteur, on tire 6 villages. Au troisième degré, on tire 15 ménages dans chaque village dénombré systématiquement.

Au total hors Kinshasa, l'échantillon comprend 11 688 ménages.

9.2 Taille de l'échantillon

L'échantillon théorique de ménages prévus était de 13 788 sur l'ensemble du pays. Finalement, 13 215 ménages ont effectivement répondu au questionnaire, ce qui correspond à 72 685 individus et 47 563 personnes de 10 ans et plus (soit la population potentiellement active) pour lesquelles un questionnaire individuel a été rempli. Les visiteurs au moment de l'enquête (739 visiteurs au total) ont été cependant exclus de l'analyse.

Tableau 41 : Répartition de l'échantillon initial et final des ménages par province et milieu

Provinces	Nombre de ménages dans l'échantillon initial			Nombre final de ménages enquêtés		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
10. Kinshasa	2 100	-	2 100	2 081	-	2 081
20. Bas-Congo	480	540	1 020	458	530	988
30. Bandundu	480	900	1 380	460	874	1 334
40. Equateur	600	900	1 500	573	874	1 447
50. Orientale	480	900	1 380	450	819	1 269
61. Nord-Kivu	600	540	1 140	557	522	1 079
62. Maniema	360	540	900	354	504	858
63. Sud-Kivu	360	540	900	321	490	811
70. Katanga	504	900	1 404	468	884	1 352
80. Kasai-orientale	504	540	1 044	476	530	1 006
90. Kasai-Occidentale	480	540	1 020	452	538	990
Total	6 948	6 840	13 788	6 650	6 565	13 215

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Tableau 42 : Répartition de l'échantillon final des individus par province et milieu

Provinces	Nombre d'individus de l'échantillon final (y c. visiteurs)			Nombre d'individus de l'échantillon final (âgés de 10 ans et plus)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
10. Kinshasa	12 711	-	12 711	9 162	-	9 162
20. Bas-Congo	2 281	2 465	4 746	1 630	1 638	3 268
30. Bandundu	2 372	4 116	6 488	1 643	2 599	4 242
40. Equateur	3 079	5 019	8 098	1 995	3 242	5 237
50. Orientale	2 501	4 058	6 559	1 589	2 595	4 184
61. Nord-Kivu	3 220	2 843	6 063	2 012	1 776	3 788
62. Maniema	2 080	2 756	4 836	1 288	1 781	3 069
63. Sud-Kivu	2 337	2 705	5 042	1 575	1 697	3 272
70. Katanga	2 780	4 424	7 204	1 773	2 699	4 472
80. Kasai-orientale	2 488	2 946	5 434	1 584	1 824	3 408
90. Kasai-Occidentale	2 557	2 947	5 504	1 624	1 837	3 461
Total	38 406	34 279	72 685	25 875	21 688	47 563

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

La stratégie d'échantillonnage retenue permet de calculer rigoureusement les indicateurs standards de qualité des estimateurs. Les intervalles de confiance présentés ci-dessous pour quelques variables-clefs donnent une mesure quantitative de la précision des estimateurs.

Tableau 43 : Taux d'activité et intervalles de confiance par milieu

Milieu	Indicateurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Kinshasa	Taux d'activité	50.04	35.73	42.64
	Intervalles de confiance	[47.89 - 52.19]	[32.90 - 38.56]	[40.31 - 44.97]
	Nombre d'observations	4 340	4 636	8 976
Autres urbains	Taux d'activité	54.13	45.21	49.58
	Intervalles de confiance	[52.28 - 55.99]	[41.68 - 48.73]	[47.26 - 51.90]
	Nombre d'observations	7 977	8 307	16 284
Rural	Taux d'activité	65.72	69.02	67.40
	Intervalles de confiance	[63.99 - 67.45]	[66.73 - 71.32]	[65.72 - 69.08]
	Nombre d'observations	10 458	10 749	21 207
Total	Taux d'activité	61.59	60.30	60.93
	Intervalles de confiance	[60.28 - 62.90]	[58.43 - 62.16]	[59.56 - 62.30]
	Nombre d'observations	22 775	23 692	46 467

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population âgée de 10 ans et plus

Tableau 44 : Taux d'activité et intervalles de confiance par province

Province	Indicateurs	Hommes	Femmes	Ensemble
10. Kinshasa	Taux d'activité	50.04	35.73	42.64
	Intervalles de confiance	[47.89 - 52.19]	[32.90 - 38.56]	[40.31 - 44.97]
	Nombre d'observations	4 340	4 636	8 976
20. Bas-Congo	Taux d'activité	61.48	67.47	64.65
	Intervalles de confiance	[56.74 - 66.21]	[64.13 - 70.80]	[61.41 - 67.89]
	Nombre d'observations	1 534	1 672	3 206
30. Bandundu	Taux d'activité	64.92	68.32	66.68
	Intervalles de confiance	[61.35 - 68.49]	[64.35 - 72.30]	[63.47 - 69.90]
	Nombre d'observations	2 012	2 171	4 183
40. Equateur	Taux d'activité	64.85	67.93	66.42
	Intervalles de confiance	[60.99 - 68.71]	[64.27 - 71.58]	[62.99 - 69.85]
	Nombre d'observations	2 484	2 598	5 082
50. Orientale	Taux d'activité	72.68	70.97	71.82
	Intervalles de confiance	[69.00 - 76.37]	[64.61 - 77.32]	[67.50 - 76.15]
	Nombre d'observations	2 004	2 082	4 086
61. Nord-Kivu	Taux d'activité	62.10	59.05	60.55
	Intervalles de confiance	[56.10 - 68.10]	[51.34 - 66.77]	[53.90 - 67.20]
	Nombre d'observations	1 763	1 893	3 656
62. Maniema	Taux d'activité	57.95	63.71	60.83
	Intervalles de confiance	[53.41 - 62.48]	[58.53 - 68.89]	[56.95 - 64.72]
	Nombre d'observations	1 478	1 504	2 982
63. Sud-Kivu	Taux d'activité	56.14	51.13	53.57
	Intervalles de confiance	[49.92 - 62.37]	[42.21 - 60.06]	[47.89 - 59.24]
	Nombre d'observations	1 599	1 583	3 182
70. Katanga	Taux d'activité	60.78	63.61	62.23
	Intervalles de confiance	[57.22 - 64.35]	[57.53 - 69.68]	[58.23 - 66.22]
	Nombre d'observations	2 156	2 228	4 384
80. Kasai-orientale	Taux d'activité	62.30	56.68	59.53
	Intervalles de confiance	[58.96 - 65.64]	[49.73 - 63.63]	[54.92 - 64.15]
	Nombre d'observations	1 711	1 634	3 345
90. Kasai-Occidentale	Taux d'activité	58.79	59.09	58.94
	Intervalles de confiance	[54.94 - 62.63]	[54.06 - 64.12]	[55.43 - 62.45]
	Nombre d'observations	1 694	1 691	3 385
Total	Taux d'activité	61.59	60.30	60.93
	Intervalles de confiance	[60.28 - 62.90]	[58.43 - 62.16]	[59.56 - 62.30]
	Nombre d'observations	22 775	23 692	46 467

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population âgée de 10 ans et plus

Tableau 45 : Taux de chômage au sens du BIT et intervalles de confiance par milieu de résidence

Milieu	Indicateurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Kinshasa	Taux de chômage	17.41	11.82	14.99
	Intervalles de confiance	[15.30 - 19.52]	[9.51 - 14.13]	[13.31 - 16.67]
	Nombre d'observations	2 159	1 664	3 823
Autres urbains	Taux de chômage	9.48	9.25	9.37
	Intervalles de confiance	[7.88 - 11.08]	[7.59 - 10.91]	[8.00 - 10.74]
	Nombre d'observations	4 330	3 842	8 172
Rural	Taux de chômage	1.60	0.88	1.22
	Intervalles de confiance	[1.04 - 2.15]	[0.48 - 1.27]	[0.80 - 1.64]
	Nombre d'observations	6 731	7 357	14 088
Total	Taux de chômage	4.46	2.91	3.68
	Intervalles de confiance	[3.88 - 5.05]	[2.42 - 3.40]	[3.20 - 4.15]
	Nombre d'observations	13 220	12 863	26 083

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population âgée de 10 ans et plus

Tableau 46 : Taux de chômage au sens large et intervalles de confiance par milieu de résidence

Milieu	Indicateurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Kinshasa	Taux de chômage	15.95	10.28	13.42
	Intervalles de confiance	[14.07 - 17.83]	[8.22 - 12.35]	[11.91 - 14.93]
	Nombre d'observations	2 339	1 895	4 234
Autres urbains	Taux de chômage	9.10	8.56	8.84
	Intervalles de confiance	[7.58 - 10.62]	[7.05 - 10.07]	[7.57 - 10.11]
	Nombre d'observations	4 485	4 082	8 567
Rural	Taux de chômage	1.58	0.86	1.21
	Intervalles de confiance	[1.03 - 2.12]	[0.48 - 1.25]	[0.79 - 1.62]
	Nombre d'observations	6 798	7 457	14 255
Total	Taux de chômage	4.36	2.81	3.57
	Intervalles de confiance	[3.80 - 4.92]	[2.34 - 3.27]	[3.12 - 4.03]
	Nombre d'observations	13 622	13 434	27 056

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population âgée de 10 ans et plus

Tableau 47 : Taux de salarisation et intervalles de confiance par milieu de résidence

Milieu	Indicateurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Kinshasa	Taux de salarisation	52.05	15.59	35.66
	Intervalles de confiance	[48.19 - 55.92]	[12.58 - 18.60]	[32.16 - 39.17]
	Nombre d'observations	1 786	1 465	3 251
Autres urbains	Taux de salarisation	38.39	11.13	25.69
	Intervalles de confiance	[35.15 - 41.63]	[9.12 - 13.14]	[23.08 - 28.30]
	Nombre d'observations	3 956	3 536	7 492
Rural	Taux de salarisation	10.25	2.30	6.10
	Intervalles de confiance	[9.06 - 11.45]	[1.80 - 2.79]	[5.42 - 6.77]
	Nombre d'observations	6 637	7 301	13 938
Total	Taux de salarisation	18.33	4.39	11.24
	Intervalles de confiance	[16.97 - 19.69]	[3.84 - 4.94]	[10.39 - 12.09]
	Nombre d'observations	12 379	12 302	24 681

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005)

Champ : population âgée de 10 ans et plus

9.3 Questionnaires et méthode de collecte

Le questionnaire est constitué de deux formulaires : une *fiche-ménage* où est collecté l'ensemble des caractéristiques socio-démographiques de chaque membre du ménage, les conditions d'habitat et l'équipement en biens durables, et un *questionnaire individuel* pour chaque individu de 10 ans et plus. Le questionnaire individuel est lui-même composé de 6 modules, permettant de caractériser la situation de chacun vis-à-vis du marché du travail. Ils se succèdent dans l'ordre suivant :

- le module *activité* décompose la population en âge de travailler en trois catégories : actif occupé, chômeur, inactif ;
- le module *emploi principal* fournit les principales caractéristiques liées à cet emploi : CSP, branche, ancienneté, horaires, revenus, prestations sociales, mode d'embauche, etc. ;
- le module *emploi secondaire* donne les mêmes informations pour le plus important des emplois exercés simultanément avec l'emploi principal, ainsi que le nombre total d'emplois secondaires et les branches correspondantes ;
- le module *chômage* donne la durée, le type d'emploi recherché et le mode de recherche, les prétentions salariales, etc. ;
- le module *trajectoire et perspectives* décrit le dernier emploi exercé (trajectoire professionnelle), la situation du père de l'enquêté lorsqu'il avait 15 ans (trajectoire sociale) et son désir éventuel de changer d'emploi (raison, type d'emploi désiré) ;
- le module *revenu hors emploi* permet de saisir les revenus de l'individu en dehors des revenus d'activité.

La collecte des données sur le terrain a été réalisée en un seul passage. Les difficultés principalement d'ordre financier ont retardé l'acheminement des questionnaires dans la capitale où la vérification des documents et les opérations de saisie étaient effectuées. Ce qui a conduit automatiquement à retarder l'apurement des données et ainsi la disponibilité complète des bases de données. Celles-ci ont été finalisées en mars 2006.

Tableau 48 : Calendrier des opérations de collecte et moyens mis en œuvre

	Kinshasa	National hors Kinshasa
Collecte des données	14 Juillet-7 Août 2004	Avril à Août 2005
Nombre d'enquêteurs	59	400
Nombre de contrôleurs	20	125
Nombre de superviseurs	6	25

Encadré 1 : Concepts et indicateurs

Activité principale : activité qui est déclarée comme telle par l'enquêté.

Aide familial : Personne occupant un emploi à titre indépendant dans une entreprise exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peut pas être considérée comme associée.

Apprenti : Personne admise dans une entreprise pour acquérir une formation professionnelle. Elle peut être rémunérée ou non rémunérée.

Chômeur : Personne n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

Chômeur découragé : Personne sans emploi bien que disponible pour travailler, déclare ne plus rechercher d'emploi parce que la perspective d'y parvenir lui paraît trop faible (situation économique dégradée, manque de qualification, ne sait pas comment rechercher un emploi, attente incertaine d'une démarche d'emploi).

Elève/étudiant : Personne habituellement inactive, qui fréquente un établissement scolaire, public ou privé, de quelque niveau que ce soit.

Employeur (ou patron) : Individu travaillant pour son propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupant un emploi à titre indépendant, et qui emploie une ou plusieurs personnes salariées pour travailler dans son unité.

Ménage : Ensemble d'une ou plusieurs personnes, ayant un lien de sang, de mariage ou non, vivant dans un ou plusieurs logements de la même concession, mettant en commun leurs ressources, pour subvenir aux dépenses courantes, prenant le plus souvent leur repas en commun, et reconnaissant l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

Migrant : Personne née ailleurs et n'ayant pas toujours vécu au lieu de résidence

Personne au foyer : Individu de sexe masculin ou féminin, habituellement inactif, et qui est engagé dans des travaux ménagers ou l'éducation des enfants.

Personne travaillant pour son propre compte : Personne occupant un emploi à titre indépendant, mais qui n'emploie aucun salarié.

Population active : Chômeurs plus population active occupée.

Population active occupée : Population regroupant l'ensemble des personnes ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

Population en âge de travailler : Population de 10 ans et plus.

Population inactive : Ensemble des individus de tous âges qui n'appartiennent pas à la population active (occupée ou non)

Primo-demandeur : Chômeur tentant d'obtenir son premier emploi

Retraité / Rentier : Individu de sexe masculin ou féminin, habituellement inactif, et qui perçoit comme revenu une pension (retraite, invalidité, veuvage, orphelinat, etc.), des revenus mobiliers ou immobiliers, des intérêts.

Salarié : Individu ayant un emploi rémunéré, et titulaire d'un contrat de travail, explicite ou implicite, avec le même employeur continûment.

Encadré 1 : Concepts et indicateurs (suite)

Secteur Informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas d'identifiant fiscal ou statistique, ou, dans le cas des patrons et des travailleurs à leur propre compte, qui ne tiennent pas de comptabilité. L'enquête réalisée au niveau national, il est donc pertinent de distinguer les activités non agricoles des activités agricoles au sein de ce secteur.

Taux d'activité : Rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : Rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : Rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives au nombre d'actifs occupés au sein de chaque ménage.

Taux de pluri-activité : Rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population active occupée.

Taux de salarisation : Rapport du nombre de salariés à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : Rapport du nombre de chômeurs, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible) à la population active.

Taux de sous-emploi invisible : Rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire à la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine à la population active occupée.

Taux net de scolarisation primaire : rapport du nombre total d'enfants inscrits dans le primaire qui appartiennent au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement sur le nombre total d'enfants appartenant à ce groupe d'âge.

Taux net de scolarisation secondaire premier cycle : rapport du nombre total d'enfants inscrits dans le primaire qui appartiennent au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement sur le nombre total d'enfants appartenant à ce groupe d'âge.

Travailleurs indépendants : Ensemble des patrons et travailleurs à compte propre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Publications à partir des enquêtes 1-2-3

- INSAE (2002), *Le marché du travail à Cotonou. L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Cotonou. Premiers résultats de l'enquête Emploi de 2001*. Bénin. Septembre.
- INSD (2003), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Ouagadougou*, Burkina. Juillet.
- INS (2003), *Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de l'enquête emploi (phase 1)*. Côte d'Ivoire. Mai.
- DNSI (2002), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la ville de Bamako. Analyse de l'enquête « Emploi et Chômage » 2001*. Mali. Novembre.
- DSCN (2003), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la Communauté Urbaine de Niamey. Enquête 1-2-3 2002 : Premiers résultats*. Niger. Novembre.
- DPS (2004), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Dakar. Premiers résultats de l'enquête emploi 2002*. Sénégal. Juin.
- DGSCN (2002), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans la ville de Lomé en 2001*. Togo. Novembre.
- INS (2004), *Enquête 1-2-3 de Kinshasa sur l'emploi, le secteur informel et les conditions de vie des ménages de 2004*. République Démocratique du Congo. Juin.
- INS (2005), *Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 1 : enquête sur l'emploi, rapport principal*. Cameroun. Décembre.

Autres publications de référence

- AFRISTAT (1999), *Concepts et Indicateurs du marché du travail et du secteur informel*. Série Méthodes n°2. Décembre.
- AFRISTAT, DIAL (2001), *Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA*. Juin.
- DIAL (2001), *L'enquête 1-2-3 : un dispositif original de suivi de la pauvreté*.
- DIAL, DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé ». *Stateco* n°78. Juin.
- MADIO (1998), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de la phase 1 (emploi) de 1998*. INSTAT Madagascar. Juillet.
- MADIO (2002), *Dynamique du marché du travail dans les sept grandes villes de Madagascar entre 2000 et 2001*. INSTAT Madagascar. Juin.
- ROUBAUD F. dir. (2000), « Le projet Madio à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique ». *Stateco* n°95-96-97.
- Brilleau A., Roubaud F., Torelli C. (2004), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA, principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 », Document de travail DIAL, DT-2004-06.

Ameguashie F., Brilleau A., Coulibaly S., Koriko O., Ouedraogo E., Roubaud F., Torelli C., (2005), « La conception et la mise en œuvre des enquêtes 1-2-3 en UEMOA, les enseignements méthodologiques », *Stateco n°99*, pp. 21-41.

Makabu ma nkenda T., Brilleau A., Ouedraogo E., (2005), « L'organisation de la collecte des données de l'enquête 1-2-3de Kinshasa (RDC) », *Stateco n°99*, pp. 143-153.

ANNEXE

Annexe 1 : Le marché du travail en République Démocratique du Congo en 2004-2005

	Kinshasa	Autres urbains hors Kinshasa	Milieu Urbain	Milieu Rural	RDC
Situation socio-démographique					
Population (en milliers)	5 751	11 086	16 837	38 463	55 300
Age médian	19	16	17	15	16
Proportion de migrants	22,3	16,5	18,5	14,7	16,3
Taux net de scolarisation primaire	81,2	76,9	78,2	58,3	64,1
Taux net scolarisation. secondaire 1 ^{er} cycle	53,9	53,6	53,7	20,9	31,7
Taux alphabétisation (10 ans et plus)	69,6	55,5	60,6	24,7	36,1
Taux alphabétisation (15 ans et plus)	73,2	59,9	64,8	27,6	39,4
Nombre de ménages (en milliers)	946,6	1 946,4	2 893,0	7 472,7	10 365,7
Taille moyenne des ménages	6,0	5,6	5,7	5,2	5,4
% ménages dirigés par une femme	19,3	19,3	19,3	16,4	17,2
Activité (définition BIT)					
Nombre d'actifs (en milliers)	1 736,6	3 441,9	5 178,5	15 941,3	21 119,8
Taux d'activité (10 ans et +)	42,8	49,6	47,1	67,4	60,9
Taux d'activité (15 ans et +)	50,6	59,7	56,3	78,8	71,6
Taux d'activité des hommes (10 ans et +)	50,2	54,1	52,7	65,7	61,6
Taux d'activité des femmes (10 ans et +)	35,8	45,2	41,7	69,0	60,3
Taux d'activité des 10-14 ans	1,7	3,6	3,0	12,5	9,4
Nombre de travailleurs découragés (milliers)	582,3	785,5	1 367,8	1 797,7	3 165,5
Taux de dépendance	287,5	252,7	263,8	141,9	169,4
Taux de dépendance (>=10 ans)	175,9	122,6	139,6	50,2	70,4
Taux de dépendance (>=15 ans)	133,2	84,8	100,4	28,4	44,9
Chômage (définition BIT)					
Nombre de chômeurs	259 100	322 500	581 600	194 700	776 300
Taux de chômage définition BIT	14,9	9,4	11,2	1,2	3,7
Taux de chômage au sens large	23,8	14,5	17,7	2,5	6,4
Taux de chômage hommes	17,3	9,5	12,2	1,6	4,5
Taux de chômage femmes	11,8	9,3	10,1	0,9	2,9
Proportion de primo-demandeurs	60,9	59,6	60,1	79,8	65,0
Durée moyenne du chômage (mois)	66,7	49,6	57,2	73,7	61,3
% de chômeurs de longue durée	85,1	79,9	82,2	90,6	84,3
Emploi					
Nombre d'actifs occupés (en milliers)	1 477,4	3 119,4	4 596,8	15 746,6	20 343,5
% d'emplois dans l'administration publique	11,9	8,5	9,6	3,0	4,5
% d'emplois dans entreprises pub.	5,0	4,4	4,6	1,0	1,8
% d'emplois secteur privé formel	8,8	4,4	5,9	0,6	1,8
% d'emplois dans secteur informel non agri.	65,8	50,7	55,6	9,7	20,0
% d'emplois dans secteur informel agricole	5,1	29,3	21,5	84,9	70,6
% d'emplois dans secteur associatif	3,4	2,7	2,9	0,9	1,4
Nombre d'heures ouvrées par semaine	46,2	40,9	42,6	31,8	34,2
Taux de salarisation	35,7	25,7	28,9	6,1	11,2
Taux de pluri-activité sur les 7 derniers jours	6,5	10,3	9,1	17,8	15,8
Taux de pluri-activité (12 derniers mois)	9,1	14,9	13,0	24,4	21,9
Revenus (FCFC) et sous-emploi					
Revenu mensuel moyen emploi principal	27 000	15 400	19 000		
Revenu mensuel médian emploi principal	16 400	7 500	9 400		
Revenu mensuel moyen administration	23 800	12 000	16 900		
Revenu mensuel moyen entreprises pub.	68 200	34 600	46 700		
Revenu mensuel moyen secteur privé formel	43 400	37 500	40 200		
Revenu mens. moyen sect. informel non agri.	23 000	17 200	19 400		
Revenu mens. moyen secteur informel agri.	18 300	6 800	7 600		
Taux de sous-emploi visible	19,6	30,9	27,3		
Taux de sous-emploi invisible	40,8	60,7	54,4		
Taux de sous-emploi global	63,0	76,7	71,9		

Source: INS, Enquête 1-2-3 Nationale, République Démocratique du Congo, Phase 1 (2004-2005)